

# UNION MONDIALE DES AVEUGLES : PLAN DE TRAVAIL 2017-2020

Version de juin 2017

## SOMMAIRE

### Table des matières

1. PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1 : DROITS DE L'HOMME ET REPRESENTATION.....	5
1.1. Objectif stratégique 1 : Représenter les aveugles et les malvoyants aux Nations Unies et auprès des Agences des Nations Unies et organes conventionnels pertinents aux plans global et régional .....	5
1.2. Objectif stratégique 2 : Garantir que l'UMA et ses membres soient activement engagés dans la mise en œuvre et la surveillance de la Convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU (CRPD) aux plans international et national .....	8
1.3. Objectif stratégique 3 : Assurer que l'UMA et ses membres comprennent les implications et les opportunités qu'offrent les Objectifs de développement durable (ODD) et s'engagent proactivement dans le processus de mise en œuvre et de surveillance à tous les niveaux .....	11
1.4. Objectif stratégique 4 : Promouvoir et lutter pour les droits humains des personnes aveugles et malvoyantes .....	14
1.5. Objectif stratégique 5 : S'engager auprès des membres, autres parties prenantes et organisations internationales de développement pour protéger les droits des personnes aveugles et malvoyantes dans les situations de catastrophe, urgence humanitaire ou conflit et garantir que tous les services et programmes leur soient accessibles .....	17

2.	PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2 : CAPACITÉ DE RENFORCEMENT.....	18
2.1.	Objectif stratégique 1 : Améliorer les opportunités d’emploi pour les aveugles et les malvoyants. ....	19
2.2.	Objectif stratégique 2 : Travailler pour garantir la durabilité des Régions de l'UMA .....	21
2.3.	Objectif stratégique 3 : Améliorer la capacité de nos organisations membres, y compris nos membres internationaux, à s'engager les unes envers les autres pour faciliter les interactions, le partage des ressources et le travail en collaboration.....	22
2.4.	Objectif stratégique 4 : Soutenir nos populations cibles en vue d’une intégration totale .....	27
2.4.1.	Objectif n°1 : Établir un Comité des Femmes, avec une représentation de toutes les régions, pour développer et mettre en place une stratégie visant à l'autonomisation des femmes aveugles et malvoyantes et conduisant à accroître leur engagement comme leaders aux niveaux national, régional et international de l'UMA ...	27
2.4.2.	Objectif n°2 : Constituer un Comité chargé de la jeunesse, avec une représentation de toutes les régions, pour développer une stratégie visant à accroître l'engagement de la jeunesse et la participation à l'UMA à tous les niveaux (comme le prévoit la résolution 2016-5). ....	30
2.4.3.	Objectif n°3 : Établir un Comité chargé des personnes âgées .....	31
2.4.4.	Objectif n°4 : Groupe de travail chargé de la basse vision	33
2.5.	Objectif stratégique 5 : Améliorer l’accès aux services de rééducation pour les aveugles et les malvoyants.....	35
3.	PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3 : ACCESSIBILITE.....	37
3.1.	Objectif stratégique 1 : Améliorer l’accès à l’information pour les aveugles et les malvoyants .....	38

3.2. Objectif stratégique 2 : Promouvoir l'accès à la technologie, haute et basse, pour les personnes aveugles et malvoyantes, y compris l'accès complet aux biens de consommation et appareils ménagers .....	40
3.3. Objectif stratégique 3 : Promouvoir l'accès total à l'environnement pour les aveugles et les malvoyants, ce qui comprend les déplacements sécuritaires et autonomes et l'accès aux transports.....	44
4. PRIORITE STRATEGIQUE 4 : PARTAGE DE L'INFORMATION ET COOPERATION .....	48
4.1. Objectif stratégique 1 : Développer et mettre à disposition une vaste gamme de ressources destinées à nos membres et au grand public à travers de multiples canaux de communication .....	48
4.2. Objectif stratégique 2 : Développer et consolider les partenariats et coopérations au plan international.....	54
4.3. Objectif stratégique 3 : Promouvoir et faire avancer l'usage du braille grâce au travail du Conseil Mondial du Braille .....	56
5. PRIORITE HABILITANTE : EFFICACITE ORGANISATIONNELLE ....	59
5.1. Objectif stratégique 1 : En coopération avec les Unions Régionales, aider les membres de l'UMA à optimiser leur représentation des aveugles et des malvoyants. ....	59
5.2. Objectif stratégique 2 : Superviser les ressources financières de l'UMA .....	62
5.3. Objectif stratégique 3 : Développement et mise en place de stratégies visant à générer des ressources pour soutenir le travail de l'UMA	64
5.4. Objectif stratégique 4 : Engager une révision de la structure des cotisations d'adhésion à l'UMA (Résolution 2016-2) .....	66

5.5. Objectif stratégique 5 : Surveiller et évaluer l'efficacité des opérations de l'UMA afin de soutenir son travail .....	68
5.6. Objectif stratégique 6 : Développer et mettre en place un programme de leadership pour les futurs leaders de l'UMA.....	70
5.7. Objectif stratégique 7 : Recruter un nouveau Directeur suite au départ de l'actuelle Directrice à la mi-2018 .....	71

**1. PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1 : DROITS DE L'HOMME ET REPRESENTATION**

*Leader de la priorité* : Fernando Riaño, 1<sup>er</sup> Vice-Président

« Promouvoir la totale participation, l'égalité des chances et la protection des droits humains des aveugles et des malvoyants dans tous les aspects de la vie sociale, économique, politique et culturelle et garantir que leur voix soit entendue aux plans global, régional et national pour toutes les affaires concernant leur vie. »

**1.1. Objectif stratégique 1 : Représenter les aveugles et les malvoyants aux Nations Unies et auprès des Agences des Nations Unies et organes conventionnels pertinents aux plans global et régional**

*Leader de l'objectif* : Arnt Holte, Président Antérieur Immédiat

**1.1.1. INITIATIVE N°1 : Assurer une représentation adéquate et l'engagement des personnes aveugles et malvoyantes auprès des agences de l'ONU et des organes conventionnels au plan mondial, en particulier à travers notre travail avec l'IDA, notre présence à la COSP, au Comité de la CRPD, et au Forum politique de haut niveau des ODD ; sans oublier le développement de la collaboration avec le HCR, l'UNICEF, le PNUD, UN Women, l'OMS et autres, le cas échéant.**

**PLAN D'ACTION**

- Assurer la représentation aux réunions clé de l'ONU, aux Comités de la CRPD, HLPF, COSP, WHO, etc.
- Effectuer des propositions aux organes conventionnels pertinents qui invitent aux commentaires ou propositions de sujets d'importance pour les personnes aveugles et

malvoyantes, que ce soit en partenariat avec l'IDA, avec les membres de Vision Alliance ou en toute indépendance pour le compte de l'UMA.

- Assurer l'intégration adéquate des questions importantes pour les personnes aveugles et malvoyantes dans les interventions et propositions de l'IDA.
- Engager et contrôler le Plan de collaboration avec l'OMS pour assurer le maintien de notre statut relationnel officiel.
- Participer activement au développement du Rapport mondial de l'OMS sur la Vision
- Compiler le rapport de contrôle quadriennal pour l'ECOSOC (2019).

## **ÉTAT :**

### **1.1.2. INITIATIVE N° 2 : Assurer une représentation adéquate des personnes aveugles et malvoyantes auprès des agences de l'ONU au plan régional à travers des organes régionaux.**

#### **PLAN D'ACTION**

- Identifier des personnes de contact clé au sein de chaque agence clé au plan régional ;
- Partager des opportunités de représentation lors des événements organisés par les agences régionales de l'ONU ;
- Identifier des représentants de l'UMA pour assurer cette représentation ;
- Fournir un soutien à la représentation régionale si nécessaire ;
- Surveiller les événements et documenter la participation de l'UMA.

## **ÉTAT :**

### **1.1.3. INITIATIVE N° 3 : Développer des stratégies pour influencer et accroître la responsabilité des Agences de l'ONU concernant leur mise en œuvre des droits de l'homme et autres programmes et services de l'ONU pertinents ; cela comprend la présence au Comité de la CRPD, COSP et HLPF chaque année. En particulier, exercer un plaidoyer pour une égalité des genres**

**accrue au sein du Comité de la CRPD (résolution de référence 2016 – 3).**

**PLAN D'ACTION**

- Assistance régulière aux COSP, HLPF, WHA, OMPI, UPU et autres organes de l'ONU pertinents
- Animer les membres de l'UMA à exercer leur plaidoyer avec leurs pays quand ils sont engagés dans la procédure d'examen volontaire au HLPF, aux comités de la CRPD.
- Défendre une plus grande égalité des genres au Comité de la CRPD et la représentation des handicapés auprès des autres organes de l'ONU.

**ÉTAT :**

**1.1.4. INITIATIVE N° 4 : Garantir que notre voix soit entendue à travers l'émission de communiqués de presse, messages et activités sur les réseaux sociaux à travers la promotion des journées internationales pertinentes.**

**PLAN D'ACTION**

- Identifier les Journées Internationales reconnues par l'ONU les plus importantes et pertinentes pour l'UMA.
- Identifier les messages clé que l'UMA souhaite véhiculer pour chaque journée internationale.
- Rédiger des communiqués de presse et des messages pour commémorer les journées internationales les plus significatives, les publier sur le site web et fournir aux membres de l'UMA la possibilité de soutenir leurs efforts de communication de ces messages.
- Soutenir les efforts de communication concernant les journées internationales à travers les réseaux sociaux.

**ÉTAT :**

**1.1.5. INITIATIVE N° 5 : Influencer les Nations Unies en vue de faire reconnaître la Journée de la canne blanche ou la Journée Mondiale du Braille comme Journées**

**Internationales de l'ONU et encourager les membres nationaux à faire pression sur leurs gouvernements pour faire avancer/soutenir l'initiative au forum de l'ONU approprié.**

**PLAN D'ACTION**

- Étudier le processus lié à la reconnaissance ;
- Préparer des interventions stratégiques et documents liés ;
- Identifier et préparer le pays pour la présentation de sa demande ;
- Identifier les personnes de contact clé au sein de l'ONU et dans le pays qui présente la demande

**ÉTAT :**

**1.2. Objectif stratégique 2 : Garantir que l'UMA et ses membres soient activement engagés dans la mise en œuvre et la surveillance de la Convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU (CRPD) aux plans international et national**

*Leaders de l'objectif* : Fernando Riaño et Lars Bosselmann

**1.2.1. INITIATIVE N1 : Fournir un soutien aux membres venant de pays où la CRPD n'a pas encore été ratifiée pour travailler en vue de sa ratification.**

**PLAN D'ACTION**

- Réaliser une cartographie par régions des pays qui n'ont pas encore ratifié la CRPD de l'ONU.
- Ateliers en ligne avec les membres nationaux de l'UMA pour un plaidoyer favorable à la ratification de la CRPD de l'ONU.
- Ateliers régionaux pour développer et mettre en place des stratégies pour l'adoption et la ratification de la CRPD de l'ONU.
- Développer et mettre en place une campagne dans les réseaux sociaux pour un plaidoyer favorable à la ratification de la CRPD de l'ONU.

**ÉTAT :**



**1.2.2. INITIATIVE N° 2 : Promouvoir l'emploi du kit d'outils de la CRPD, des feuilles de calcul et autres outils et ressources que l'UMA a déjà développées à l'intention des membres pour soutenir leurs efforts de mise en œuvre et de surveillance.**

**PLAN D'ACTION**

- Mettre à jour les ressources de l'UMA existantes à propos de la CRPD de l'ONU et autres outils de l'ONU.
- Développer un document contenant la jurisprudence de la CRPD de l'ONU qui servira à nos membres nationaux dans leurs efforts de plaidoyer.
- Développer une plateforme en ligne dotée de ressources utiles pour aider les membres nationaux de l'UMA dans leurs actions de plaidoyer.
- Concevoir un plan de communication pour tenir les membres nationaux de l'UMA à jour concernant la CRPD de l'ONU
- Plateforme d'échange de bonnes pratiques

**ÉTAT :**

**1.2.3. INITIATIVE N° 3 : Développer des stratégies pour accroître la sensibilisation et la formation des membres de la CRPD et ses implications, par l'utilisation et la promotion des ressources actuelles et autres opportunités.**

**PLAN D'ACTION**

- Développer une formation à orientation nationale et régionale pour les membres nationaux de l'UMA en vue de la mise en œuvre et de la surveillance de la CRPD.
- Renforcer les structures régionales de l'UMA au niveau de la surveillance de la CRPD.
- Prendre part à la représentation de l'UMA auprès d'autres agences de l'ONU

**ÉTAT :**

**1.2.4. INITIATIVE N°4 : Fournir une orientation et un soutien aux membres dont les pays sont examinés par le Comité de la CRPD pour assurer qu'ils prennent part aux efforts des OPH dans leurs pays visant à développer des rapports parallèles pour la surveillance de la CRPD et que les besoins des personnes aveugles et malvoyantes y soient correctement inclus.**

**PLAN D'ACTION**

- Dresser une liste de points focaux régionaux qui peuvent fournir une assistance technique aux pays en examen.
- Développer la formation des membres nationaux de l'UMA pour un engagement effectif avec d'autres CSO
- Réunions régulières pour aborder les stratégies de coopération
- Bulletin électronique mensuel contenant des informations pertinentes
- Fournir une formation aux membres nationaux de l'UMA pour qu'ils élaborent et soumettent des contributions écrites aux différents organes conventionnels.

**ÉTAT :**

**1.2.5. INITIATIVE N°5 : Assurer les liens entre la mise en œuvre des ODD et la surveillance, ainsi que la ratification, la mise en place et la surveillance du Traité de Marrakech, de sorte que notre travail de plaidoyer en faveur de la CRPD reflète et inclue nos multiples priorités.**

**PLAN D'ACTION**

- Fournir, en alliance avec l'IDA, des formations sur la façon de tendre des ponts avec la CRPD de l'ONU, les ODD et le Traité de Marrakech
- Créer une liste d'opportunités de financement et de coopération pour les membres de l'UMA
- Bulletin électronique trimestriel contenant des informations pertinentes

**ÉTAT :**

**1.3. Objectif stratégique 3 : Assurer que l'UMA et ses membres comprennent les implications et les opportunités qu'offrent les Objectifs de développement durable (ODD) et s'engagent proactivement dans le processus de mise en œuvre et de surveillance à tous les niveaux**

*Leaders de l'objectif* : Fernando Riaño et Lars Bosselmann

**1.3.1 INITIATIVE N° 1 : Développer un kit d'outils simple et des fiches à l'intention des membres de l'UMA pour contribuer à les éduquer concernant les ODD, leur importance et leur pertinence pour les personnes aveugles et malvoyantes, les objectifs et cibles les plus pertinents et comment ils peuvent et devraient s'engager**

**PLAN D'ACTION**

- Tracer des lignes directrices pour les membres de l'UMA concernant les ODD.
- Élaborer une liste de ressources externes liées aux deux questions (CRPD de l'ONU et ODD)
- Fournir une assistance technique aux membres de l'UMA dans leurs efforts liés aux ODD

**ÉTAT :**

**1.3.2 INITIATIVE N° 2 : Développer des stratégies de formation pour les membres dans l'utilisation des outils précités, à l'aide des ressources technologiques comme les webinaires, les conférences par Skype, etc. de sorte à aider les membres à développer leur compréhension des ODD**

**PLAN D'ACTION**

- Proposer des formations concernant la substance de la CRPD de l'ONU et la mise en œuvre des ODD
- Orienter quant aux mécanismes de reporting
- Organiser des webinaires et téléconférences sur les ODD et la CRPD de l'ONU

**ÉTAT :**

**1.3.3 INITIATIVE N° 3 : Développer des stratégies visant à soutenir les pays qui seront soumis à examen par le HLPF (Forum politique de haut niveau) de sorte à assurer que les besoins des personnes aveugles et malvoyantes trouvent leur reflet dans le processus**

**PLAN D'ACTION**

- Fournir une assistance technique
- Apporter un soutien aux membres de l'UMA pour collecter des fonds en vue de la participation aux réunions et événements de la révision de l'ONU
- Aider les membres nationaux de l'UMA à s'engager avec le CSO pour inclure effectivement les besoins des personnes aveugles et malvoyantes dans des rapports alternatifs

**ÉTAT :**

**1.3.4 INITIATIVE N° 4 : Assurer des liens entre la mise en œuvre et la surveillance des ODD et la mise en œuvre et le travail de surveillance de la CRPD de sorte que nos interventions reflètent et incluent nos multiples priorités**

**PLAN D'ACTION**

- Proposer une formation aux membres de l'UMA dans des pays qui seront soumis à examen par différents mécanismes des Nations Unies
- Fournir une orientation à propos des divers processus de reporting
- Faire participer les représentants de l'UMA aux différentes réunions de l'ONU où des procédures d'examen sont en cours

**ÉTAT :**

**1.3.5 INITIATIVE N° 5 : Développer des stratégies et procédures pour collecter et utiliser des données décomposées afin de soutenir nos efforts et**

## **interventions en matière de plaidoyer (comme le prévoit la résolution 2016-4)**

### **PLAN D'ACTION**

#### Commentaires supplémentaires de Penny :

« Je crois qu'il est important d'articuler ce que nous voulons dire par collecte de données ; quels types de données doivent être collectées et qui doit s'en occuper ? Pour nous, le plaidoyer en faveur de l'inclusion dans la collecte des données réalisée par les gouvernements, etc., par rapport aux ODD, est important. Est-ce que nous envisageons de reproduire la même chose ? La plupart de nos membres dans les pays en développement n'auraient jamais la capacité de faire cela. Lorsque l'on pense à la façon dont nous voulons qu'ils emploient leur temps, voulons-nous qu'ils collectent des données ou se consacrent au plaidoyer en faveur de programmes, services, comprenant et partageant leur expertise ? »

- Développer et mettre en œuvre une série de formations pour les membres de l'UMA concernant la collecte de données et les statistiques
- Orienter les membres de l'UMA concernant les stratégies de plaidoyer pour la collecte de données
- Rédiger des documents et déclarations de position eu égard aux différentes méthodes de collecte de données
- Former les présidents des régions de l'UMA au besoin de la collecte de données
- Participation de l'UMA aux différentes conférences ou événements liés à la collecte de données
- Explorer et analyser les diverses méthodes de collecte de données pertinentes pour les personnes aveugles et malvoyantes

#### **ÉTAT :**

## **1.4. Objectif stratégique 4 : Promouvoir et lutter pour les droits humains des personnes aveugles et malvoyantes**

*Leader de l'objectif* : Santosh Kumar Rungta

### **1.4.1 INITIATIVE N° 1 : Développer une stratégie visant à articuler comment l'UMA peut, au mieux, identifier, surveiller et répondre aux questions des droits de l'homme et de plaider ce que rencontrent ses membres ; certains exemples peuvent comprendre l'accès au vote accessible, les questions de visas et d'immigration**

#### **PLAN D'ACTION**

- Développer un réseau régional de coordinateurs régionaux et leaders nationaux pour fonctionner comme points nodaux et faciliter les recherches et les interventions concernant les questions liées aux droits de l'homme qui sont soulevées
- Assurer la coordination avec les réseaux nationaux et régionaux de la CRPD, du Traité de Marrakech et autres liés aux droits de l'homme de sorte à apporter un soutien et éviter les chevauchements et la confusion
- Définir les types d'enfreintes aux droits de l'homme qui pourraient donner lieu à une action - nationale ou internationale
- Développer des outils et lignes directrices pour le partage avec les membres et les poster sur le site web de l'UMA (comme les informations relatives à la législation, les interventions réussies, les exemples de bonnes pratiques)

#### **ÉTAT :**

### **1.4.2 INITIATIVE N° 2 : Encourager et soutenir les membres dans leur participation au processus d'Examen périodique universel du HCDH des Nations Unies**

#### **PLAN D'ACTION**

- Mettre à jour et réviser nos fiches existantes et les outils que nous possédons concernant le processus EPU

- diffuser les outils révisés et étendre le processus de développement des capacités pour partager et accroître la compréhension des outils au moyen de webinaires, réunions régionales, etc.
- Encourager tous les membres de l'UMA à prendre une part active dans le processus d'EPU lorsque leur pays est soumis à l'examen, avec l'assistance du Conseiller en politique des droits de l'homme de l'UMA

**ÉTAT :**

**1.4.3 INITIATIVE N° 3 : Examiner les conclusions et les recommandations issues du Rapport d'étude sur les droits de l'homme mené par un employé de l'UMA en 2014, ainsi que le Rapport d'étude consacré aux droits de l'homme de l'AFUB réalisé en 2016 de sorte à venir étoffer la stratégie**

**PLAN D'ACTION**

- Réviser les rapports et identifier les questions clé
- Réviser la stratégie en fonction de cela

**ÉTAT :**

**1.4.4 INITIATIVE N° 4 : Voir comment l'UMA peut, au mieux, fournir un soutien au plaidoyer dans des situations de sérieuses enfreintes aux droits de l'homme ou lorsque les personnes aveugles sont particulièrement vulnérables, comme celles qui sont en prison**

**PLAN D'ACTION**

- Développer des mécanismes pour le reporting des enfreintes à travers les réseaux régionaux et nationaux
- Développer un référentiel pour la collecte et le partage de l'information en ce qui concerne les enfreintes, les interventions et les résultats
- Envisager les moyens appropriés pour réunir et partager de l'information, en interne dans un premier temps, peut-être via

un dossier Dropbox, et ensuite à travers une section consacrée sur le site web de l'UMA

**ÉTAT :**

**1.4.5 INITIATIVE N° 5 : Enquêter à propos du développement de relations de collaboration avec d'autres organisations internationales des droits de l'homme et humanitaires comme Amnesty International, la Croix Rouge Internationale, etc.**

**PLAN D'ACTION**

- Étudier quelles organisations internationales sont impliquées dans les droits de l'homme et le travail humanitaire et comment se matérialise leur engagement au niveau du soutien des personnes handicapées
- Développer une stratégie d'engagement auprès des organisations jugées appropriées, sur la base de l'étude précédemment réalisée

**ÉTAT :**

**1.4.6 INITIATIVE N° 6 : Établir un réseau de personnes aveugles / malvoyantes engagées au niveau politique dans leurs pays de sorte à aider à influencer les processus**

**PLAN D'ACTION**

- Le comité demandera des informations aux pays membres de l'UMA concernant les personnes engagées au niveau politique dans leurs pays respectifs, ainsi que leurs coordonnées de contact
- Développer une base de données et un réseau pour contacter ces leaders politiques aux niveaux régionaux, car ils peuvent peut-être aider à influencer les processus et soutenir les régions dans leur plaidoyer pour des traités importants consacrés aux droits de l'homme et faciliter l'échange de bonnes pratiques



**ÉTAT :**

**1.5. Objectif stratégique 5 : S'engager auprès des membres, autres parties prenantes et organisations internationales de développement pour protéger les droits des personnes aveugles et malvoyantes dans les situations de catastrophe, urgence humanitaire ou conflit et garantir que tous les services et programmes leur soient accessibles**

*Leader de l'objectif* : Michiko Tabata

**1.5.1 INITIATIVE N° 1 : Développer une stratégie pour soutenir le rôle de l'UMA et son engagement dans les situations de catastrophes, d'urgence humanitaire ou de conflits, à l'aide des ressources pertinentes**

**PLAN D'ACTION**

- Identification de ressources, discussion sur les stratégies, documentation
- Développer un Protocole d'Accord (ou accord similaire) avec le Bureau des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophes (UNISDR)
- Adopter une Déclaration de l'UMA sur la situation des personnes aveugles et malvoyantes déplacées et réfugiées sous l'effet d'une catastrophe

**ÉTAT :**

**1.5.2 INITIATIVE N° 2 : Développer des outils et des ressources simples pour utilisation par nos membres de l'UMA en vue de soutenir leur plaidoyer et leurs interventions**

**PLAN D'ACTION**

- Développement de lignes directrices pour les organisations et les individus, traduction et diffusion
- Développer des objectifs et actions pour mise en œuvre des objectifs a et b du cadre Sendai et présenter une série de propositions pour ses 4 priorités d'action.

- Assurer l'intégration du reporting relatif aux personnes aveugles et malvoyantes dans le rapport annuel UNISDR
- Action ciblée pour autonomiser les membres de l'UMA dans les contextes nationaux de RRC ainsi que faire pression sur les gouvernements pour qu'ils rejoignent volontairement le cadre
- Inclure les besoins des personnes aveugles et malvoyantes dans la collecte de données proposées par les ODD
- Garantir que les gouvernements rejoignent le schéma volontaire de Sendai

## **ÉTAT :**

### **1.5.3 INITIATIVE N° 3 : Faire le lien et collaborer avec les organisations internationales d'aide et humanitaires pour les informer de nos besoins uniques et garantir que nos besoins trouvent reflet et soient inclus dans leurs efforts**

#### **PLAN D'ACTION**

- Collecte de ressources et pratiques, recherche d'opportunités pour établir des dialogues avec les organisations internationales, lignes directrices pour les organisations humanitaires
- Adoption d'un mécanisme de réponse rapide dans les situations de catastrophe au plan national, souligner les besoins des aveugles et malvoyants à travers les réseaux sociaux et autres modes de communication (en coopération avec le comité chargé de la communication)
- Création d'un instrument de solidarité pour canaliser le soutien intra-UMA vers les pays en risque de catastrophe ou après

## **ÉTAT :**

## **2. PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2 : CAPACITÉ DE RENFORCEMENT**

***Leader de la Priorité*** : Arnt Holte, Président Antérieur  
Immédiat

## **« Renforcer les capacités et la capacité des structures régionales et des organisations membres de l'UMA »**

### **2.1. Objectif stratégique 1 : Améliorer les opportunités d'emploi pour les aveugles et les malvoyants.**

*Leader de l'objectif* : Angela Hartley

#### **2.1.1. INITIATIVE N° 1 : Continuer à développer et à promouvoir le site web Project Aspiro**

##### **PLAN D'ACTION**

- Identifier les ressources, financières ou en nature, pour maintenir le site actualisé et à jour
- Promouvoir le Project Aspiro auprès de toutes les parties prenantes
- Continuer à identifier des ressources à ajouter au site
- Continuer à collecter : des success stories sur l'emploi, des programmes de soutien de pairs et des programmes accessibles de micro-crédit et micro-finance utilisés dans les régions de l'UMA et les inclure dans le cadre du site web Aspiro

##### **ÉTAT :**

#### **2.1.2. INITIATIVE N° 2 : Encourager l'emploi des personnes aveugles et malvoyantes au plan national**

##### **PLAN D'ACTION**

Développer des outils pour que les membres de l'UMA puissent les utiliser au plan national pour :

- Promouvoir la recherche de politiques et de mesures visant à soutenir la promotion des opportunités d'emploi pour les personnes aveugles et malvoyantes ;
- Promouvoir l'établissement d'institutions et de programmes de formation continue qui vont permettre et assurer un accès égalitaire aux qualifications et au registre professionnels, gérés par les secteurs public et privé ;

- Prier les sociétés de produire des technologies de l'information et de la communication visant à assurer et à développer des technologies accessibles qui aideront les personnes aveugles et malvoyantes sur leur lieu de travail ;
- Demander et formuler des mécanismes pour les employeurs, de sorte à introduire positivement des technologies de l'information et de la communication pour leurs employés aveugles et malvoyants.
- Améliorer le système d'assistance humanitaire qui soutient les employés aveugles et malvoyants dans le domaine du traitement des documents, de la mobilité et autres ; et inclure des systèmes pour le partage des fonctions professionnelles entre employés voyants, aveugles et malvoyants de sorte à s'adapter à leurs aptitudes individuelles.

**ÉTAT :**

**2.1.3. INITIATIVE N° 3 : Mener un projet de recherche pour déterminer les éléments qui facilitent l'emploi et ceux qui y font obstacle**

**PLAN D'ACTION**

- Déterminer l'étendue de la recherche désirée
- Envisager l'inclusion de différents modèles d'emploi dans les pays (comme des systèmes de quotas, le paramétrage d'ateliers différenciés) pour mettre le doigt sur les différences et les avantages et les partager.
- Identifier les partenaires potentiels pour cette recherche
- Développer une approche incluant toutes les régions de l'UMA
- Analyser les résultats de la recherche
- Publier les conclusions de la recherche

**ÉTAT :**

**2.1.4. INITIATIVE N° 4 : Identifier des opportunités de travailler avec des organisations au plan international pour améliorer l'emploi pour les personnes aveugles ou à basse vision**

## **PLAN D'ACTION**

- Poursuivre la recherche d'opportunités pour travailler avec l'unité de l'OIT chargée du handicap et partager l'initiative emploi de l'UMA, ainsi qu'influencer le travail qu'elle réalise en matière d'emploi pour les personnes handicapées
- Lorsque les opportunités se présentent, trouver des façons de participer aux activités organisées par : l'IDA, le Comité de la CRPD, d'autres organes de l'ONU, pour présenter, préparer des articles ou contributions à des conférences, journées générales de discussions, webinaires sur l'emploi
- Identifier des opportunités de présenter les initiatives de l'UMA en matière d'emploi aux employeurs prospectifs lors de diverses conférences

## **ÉTAT :**

### **2.2. Objectif stratégique 2 : Travailler pour garantir la durabilité des Régions de l'UMA**

*Leader de l'objectif* : Volmir Raimondi

#### **2.2.1. INITIATIVE N° 1 : Constituer un groupe de travail pour examiner les questions de durabilité des unions régionales**

## **PLAN D'ACTION**

- Consolidation du groupe de travail
- Rédaction de documents de fonctionnement pour le groupe de travail
- Établissement de procédures de communication et prise de décisions
- Organisation de réunions régulières du groupe de travail

## **ÉTAT :**

#### **2.2.2. INITIATIVE N° 2 : Identification des questions que rencontrent les régions par rapport à leur durabilité et à leur capacité à soutenir le travail régional**

## **PLAN D'ACTION**

- Développement et diffusion d'une étude visant à la collecte d'informations précises de la part des structures régionales de l'UMA à propos des principaux challenges qu'elles rencontrent eu égard à la durabilité
- Développement, sur la base des documents et orientations existants, de nouveaux outils que les structures régionales pourront utiliser pour assurer leur durabilité
- Développement et mise en œuvre d'une campagne de levée de fonds pour soutenir le travail des 6 régions de l'UMA

## **ÉTAT :**

### **2.2.3. INITIATIVE N° 3 : Développer des stratégies visant à soutenir la consolidation des unions régionales axées sur la collaboration et le partage plutôt que sur un strict appui financier pour lequel l'UMA a elle-même des ressources limitées**

## **PLAN D'ACTION**

- Sessions de formation pour les leaders régionaux pour résoudre les questions liées à la durabilité
- Développement de lignes directrices pour les organisations régionales concernant les questions de durabilité
- Fourniture de conseils techniques aux organisations régionales pour leur durabilité
- Étudier les opportunités d'avoir recours à une assistance pro-bono proposée par les entités corporatives à travers des programmes CSR

## **ÉTAT :**

### **2.3. Objectif stratégique 3 : Améliorer la capacité de nos organisations membres, y compris nos membres internationaux, à s'engager les uns envers les autres pour faciliter les interactions, le partage des ressources et le travail en collaboration**

*Leader de l'objectif* : Ajai Kumar Mittal

### **2.3.1. INITIATIVE N° 1 : Constitution d'un Comité chargé du développement pour engager le travail lié à cet objectif**

#### **PLAN D'ACTION**

Comité déjà établi : les points d'action possibles pour son fonctionnement pourraient être les suivants :

- Programmation de réunions du Comité chargé du Développement, face à face et par téléconférence, pour coïncider avec les réunions des membres du bureau
- Organiser des réunions face à face et par téléconférence avec l'aide du Bureau
- Formuler et diffuser des points d'action à étudier lors de réunions
- Engager des actions de suivi, au fur et à mesure des besoins, pour faire avancer le travail sur les décisions/conclusions lors des réunions du Comité
- Travailler en étroite coordination avec les OS 1.2, 1.3 et 2.5.

#### **ÉTAT :**

### **2.3.2. INITIATIVE N° 2 : Encourager et renforcer la coopération et le partenariat entre les organisations impliquées dans le développement international et l'UMA.**

#### **PLAN D'ACTION**

- Travailler à partir du travail engagé/achevé sur cette initiative au cours de la dernière période
- Identifier et impliquer de nouveaux partenaires de développement dans notre travail sur l'initiative
- Analyser des moyens et canaux permettant de tendre de nouveaux ponts de coopération entre les régions et les membres nationaux, lorsque approprié, avec des organisations et agences de développement identifiées.
- Examiner et parvenir à des conclusions qui fonctionnent pour voir comment l'UMA peut, dans le cadre de son mandat actuel, de ses forces et de ses faiblesses, agir au mieux comme point focal pour promouvoir l'interaction entre les partenaires de développement identifiés et nos régions et membres

- Examiner la collaboration avec les membres internationaux de l'UMA pour mettre en place et promouvoir des partenariats avec des organisations de développement
- Avoir des liens avec l'Initiative 5 consacrée à l'utilisation du Manuel de Ressources pour encourager et renforcer les partenariats et la coopération entre les organisations de développement international et l'UMA et ses régions

**ÉTAT :**

**2.3.3. INITIATIVE N° 3 : Compiler, développer et diffuser des informations relatives aux bonnes pratiques par rapport au développement des capacités**

**PLAN D'ACTION**

- Réviser la compilation et la diffusion des informations relatives aux bonnes pratiques engagées/achevées au cours de la période précédente pour voir comment elles peuvent servir à cimenter le travail y afférent au cours de la période présente
- Examiner et poursuivre le travail engagé sous la forme de Rapport sur le développement organisationnel (développement des capacités) tenu en 2014 sous l'égide de l'ancien Comité chargé du développement
- Examiner et analyser les façons et modalités d'un possible soutien (pas nécessairement une contribution financière) de la part des membres internationaux pour les régions et les membres nationaux en termes de développement des capacités
- Obtenir de la part des régions/membres nationaux des exemples de bonnes pratiques en lien avec le développement des capacités
- Le matériel ainsi reçu doit donc être analysé et résumé pour diffusion à travers le site web de l'UMA et les canaux de communication des régions, lorsque cela est possible

**ÉTAT :**

**2.3.4. INITIATIVE N° 4 : Examiner l'impact des approches trans-handicap et traditionnelles du**



## **développement en collaboration avec le groupe de travail chargé de la rééducation**

### **PLAN D'ACTION**

- Définir la portée spécifique de l'initiative : quels éléments particuliers sont à couvrir, l'élément propre au handicap est-il également à inclure ?
- Initiative à développer en étroite collaboration avec le Groupe de Travail OS 2.5 : Accès aux services de rééducation
- Localiser et étudier le Rapport du groupe de travail de 4 membres constitué lors de la réunion des Membres du Bureau à Hong Kong en 2014 pour réunir des informations et de l'expérience visant à aider à la préparation ultérieure d'un document au sujet de cette initiative
- Localiser, avec l'aide du bureau de l'UMA, et étudier le document mis à jour et diffusé auprès des membres du comité contenant des éléments de politique et indications de progression à la fin de la période précédente, pour en tirer des éléments utiles pour entreprendre un travail plus poussé
- Demander aux membres du comité représentant les régions quelle est leur expérience/quel est leur feedback concernant le succès ou tous autres programmes et approches traditionnels/trans-handicap/spécifiques au handicap, pour que les aveugles et malvoyants puissent travailler sur cette base
- Engager les moyens de poster, dans la mesure du possible, ce feedback des régions sur le site web de l'UMA

### **ÉTAT :**

**2.3.5. INITIATIVE N° 5 : Développer un plan d'action pour utiliser les informations, ressources et outils contenus dans le manuel de Développement des ressources rédigé au cours de la période passée (Objectif stratégique 1.3) concernant le travail avec des organisations internationales de développement afin de les tenir à jour et de les élargir et que nos membres comprennent et utilisent ces ressources**

### **PLAN D'ACTION**

- Réviser pour voir si le Guide des Ressources pour les Agences de Développement (Manuel des ressources) doit être mis à jour ou pas, et si oui, identifier les parties spécifiques qui doivent être actualisées
- Faire un effort pour préparer un résumé du Guide des ressources
- Étudier la possibilité de faire traduire peu à peu, dans quelques-unes des langues principales, le résumé du Guide ainsi préparé
- Travailler avec certaines régions choisies à la présentation de projets à une paire d'agences de développement soulignées dans le Guide, à titre d'essai
- Rechercher des sponsors pour aider à la traduction du résumé du Guide

## **ÉTAT :**

### **2.3.6. INITIATIVE N° 6 : Développer des stratégies pour soutenir les initiatives articulées dans les Objectifs stratégiques 1.2 et 1.3 de sorte à garantir que les membres veuillent et puissent s'engager dans les processus des ODD et de la CRPD**

#### **PLAN D'ACTION**

Cette initiative devra être développée sur la base des plans présentés sous les OS 1.2 et 1.3. À ce titre, il ne serait pas bon d'anticiper les activités à proposer sous les Plans d'action desdits Objectifs stratégiques pour développer notre Plan. Cela dit, à ce stade, certains points d'action possibles pour notre initiative pourraient être les suivants, et sujets à révision sur la base de ce que proposent les autres Objectifs stratégiques :

- Recevoir des contributions de la part des membres, en particulier ceux représentant les régions, sur les questions et les goulets d'étranglement qu'ils ont rencontrés lors de la mise en œuvre et de la surveillance de la CRPD de l'ONU et l'emploi des ressources de l'UMA
- Aider les régions et à travers elles les membres nationaux dans leurs efforts pour que les questions liées à la cécité trouvent un reflet fidèle dans les rapports des pays respectifs et, si nécessaire, dans des rapports parallèles

- Examiner la possibilité de suggérer une stratégie, si requis, sur la meilleure façon dont les régions et les membres nationaux peuvent tirer parti du kit d'outils et autres ressources concernant les ODD qui peuvent être développées au titre de l'OS 1.3
- Prendre les mesures appropriées pour aider les membres nationaux à travers les régions à insister auprès de leurs gouvernements respectifs pour inclure les politiques liées à la cécité, les schémas et les états d'avancement de leurs rapports respectifs présentés pour examen auprès du HLPF
- Voir comment les membres nationaux pourraient bénéficier au mieux des stratégies à développer au titre de l'OS 1.3 pour que les questions de cécité trouvent leur reflet dans ces rapports au HLPF

**ÉTAT :**

#### **2.4. Objectif stratégique 4 : Soutenir nos populations cibles en vue d'une intégration totale**

*Leader de l'objectif* : Penny Hartin

##### **2.4.1. Objectif n°1 : Établir un Comité des Femmes, avec une représentation de toutes les régions, pour développer et mettre en place une stratégie visant à l'autonomisation des femmes aveugles et malvoyantes et conduisant à accroître leur engagement comme leaders aux niveaux national, régional et international de l'UMA**

*Leader de l'objectif* : Cathy Donaldson

##### **2.4.1.1. INITIATIVE N° 1 : Analyser l'inclusion et la participation des femmes aveugles et malvoyantes dans les études supérieures et les programmes de leadership**

#### **PLAN D'ACTION**

Rechercher des ressources pour mener une étude sur :

- a) L'étendue dans laquelle les programmes d'études supérieures des femmes comprennent les questions qui occupent les femmes aveugles et malvoyantes ; et dans quelle mesure les femmes aveugles et malvoyantes participent à ces programmes
- b) L'étendue dans laquelle les femmes aveugles et malvoyantes font partie de l'éducation supérieure

**ÉTAT :**

**2.4.1.2. INITIATIVE N° 2 : Mettre à jour le kit de mentoring et de leadership de l'UMA pour les femmes aveugles, développé en 2004**

**PLAN D'ACTION**

- Passer en revue le kit de mentoring et de leadership pour décider de si le contenu actuel est approprié ou pas
- Réviser son contenu le cas échéant
- Identifier les lacunes de contenus et de sources en vue de combler les premières
- Décider des options de format pour ce kit - peut-être un format modulaire sur le site web, ou autres options
- Réviser et publier le kit de mentoring et de leadership

**ÉTAT :**

**2.4.1.3. INITIATIVE N° 3 : Participer à l'activité principale de l'IDA pour les femmes et les jeunes filles handicapées**

**PLAN D'ACTION**

- Amorcer un groupe de travail actif pour le développement et la mise en œuvre de l'activité principale de l'IDA pour les femmes handicapées
- S'engager auprès de UN Women pour garantir que les questions importantes pour les femmes aveugles se trouvent inscrites à leur programme, en particulier les initiatives liées à la violence sur la base du genre, et la santé reproductive et sexuelle

- Développement d'initiatives de leadership pour les femmes handicapées
- Garantir que les programmes développés au sein de l'IDA reflètent les besoins des femmes et des jeunes filles aveugles et qu'elles puissent bénéficier de ces programmes en toute égalité

**ÉTAT :**

**2.4.1.4. INITIATIVE N° 4 : Développer un programme pour améliorer la participation des femmes aveugles dans les structures de leadership de l'UMA aux niveaux national, régional et international**

**PLAN D'ACTION**

- Identifier les femmes occupant des postes de leadership et examiner les rôles spécifiques qu'elles jouent
- Identifier les barrières que rencontrent les femmes pour assumer des rôles de leadership
- Identifier des ressources/outils/programmes qui pourraient conduire à l'engagement des femmes aveugles et les aider à développer leurs aptitudes de leadership et leur confiance
- Identifier un certain nombre de femmes leaders potentielles dans chaque région et établir un programme de mentoring et de développement pour elles
- S'engager étroitement auprès du groupe de travail chargé du leadership de l'UMA

**ÉTAT :**

**2.4.1.5. Initiative n°5 : Développement du prix à l'autonomisation des femmes à remettre lors de l'Assemblée Générale 2020 (comme le prévoit la Résolution de l'AG 2016 -1)**

**PLAN D'ACTION**

- Développer des termes de référence pour le Prix à l'autonomisation des femmes comme le prévoit la résolution de l'AG.

- Développer et mettre en place un processus de nominations pour le prix.
- Déterminer la nature du prix.
- Remettre le prix à l'autonomisation des femmes lors de l'Assemblée Générale 2020

## ÉTAT

### **2.4.2. Objectif n°2 : Constituer un Comité chargé de la jeunesse, avec une représentation de toutes les régions, pour développer une stratégie visant à accroître l'engagement de la jeunesse et la participation à l'UMA à tous les niveaux (comme le prévoit la résolution 2016-5).**

*Leader de l'objectif* : Diane Bergeron

#### **2.4.2.1. INITIATIVE N° 1 : Recruter un comité de leadership chargé de la jeunesse pour aider au développement d'une stratégie visant à impliquer la jeunesse d'une façon plus significative dans tous les domaines du travail de l'UMA**

### **PLAN D'ACTION**

- Aider l'UMA à mettre en place une stratégie de réseaux sociaux qui attire la jeunesse
- Développer un programme de planification de la succession et du leadership destiné à la jeunesse et comprenant une stratégie de poursuite de l'engagement de la jeunesse au sein de l'UMA après 30 ans
- Créer un fonds de bourse pour la jeunesse pour attirer les jeunes à l'Assemblée Générale
- Étudier la possibilité d'instaurer un projet de stage pour la jeunesse, ainsi que les sources potentielles de financement
- Étudier la possibilité de tenir des sommets/conférences de la jeunesse au plan régional pendant le quadriennat, avec un échange de sorte à parvenir à une perspective globale
- Identifier les futurs jeunes délégués de l'UMA lorsque l'opportunité se présente

## ÉTAT :

### **2.4.3. Objectif n°3 : Établir un Comité chargé des personnes âgées**

*Leader de l'objectif* : Charles Mossop

#### **2.4.3.1. INITIATIVE N° 1 : Établir un Comité chargé des personnes âgées**

##### **PLAN D'ACTION**

- Recevoir et évaluer les nominations pour devenir Présidents régionaux, membres du bureau et Secrétaire de l'UMA
- Dresser une liste des adhérents, et confirmer leur désir de ce faire
- Obtenir et diffuser les biographies des membres et leurs coordonnées de contact
- Fixer et mener une première téléconférence pour examiner et aborder les activités potentielles du comité comme indiqué ci-dessous

**ÉTAT :**

#### **2.4.3.2. INITIATIVE N° 2 : Établir un cadre de travail de base**

##### **PLAN D'ACTION**

À travers les communications par courrier électronique et téléconférence, établir un cadre de base pour les activités et le fonctionnement du comité :

- Terminologie
- Finir de dresser les plans d'activité
- Convenir des éventuelles « répartitions des tâches »
- Établir une conception de recherche de base appropriée pour les buts et les conclusions convenus

**ÉTAT :**

### **2.4.3.3. INITIATIVE N° 3 : Compiler des données et recherche de contexte**

#### **PLAN D'ACTION**

- Compiler des informations et des données auprès des organisations de membres de l'UMA et autres sources potentielles concernant le collectif des personnes âgées
- Compiler des informations sur le collectif des personnes âgées et leur inclusion ou autre dans les activités organisationnelles :
  - Plaidoyer dans le cadre de la CRPD de l'ONU
  - Soutien des semblables
  - Rééducation
  - Formation
  - Sensibilisation du public
  - Etc.

#### **ÉTAT :**

### **2.4.3.4. INITIATIVE N° 4 : Préparation de matériels**

#### **PLAN D'ACTION**

- Rédaction initiale des matériels prévus pour fournir des suggestions, des informations et des lignes directrices pour l'inclusion du collectif des personnes âgées dans les activités et opérations organisationnelles
- Diffusion de cette version initiale des matériels pour sélectionner des personnes et des organisations
- Compilation de commentaires, suggestions, etc.
- Préparation d'une deuxième version du document
- Diffusion de cette deuxième version
- Compilation de commentaires, suggestions, etc.
- Préparation d'une version finale
- Développement de stratégies pour encourager les organisations membres à utiliser les matériels et accroître l'intégration
- Développer des stratégies pour aider l'UMA et ses organisations membres à répondre aux opportunités présentées par les Objectifs de développement durable (ODD) de mettre en place des projets ou autres



programmes similaires de soutien au travail avec le collectif des personnes âgées.

**ÉTAT :**

#### **2.4.3.5. INITIATIVE N° 5 : Présentation finale**

##### **PLAN D'ACTION**

- Préparation finale de matériels pour présentation
- Présentation de matériels à l'UMA

**ÉTAT :**

#### **2.4.4. Objectif n°4 : Groupe de travail chargé de la basse vision**

*Leader de l'objectif* : Charles Mossop

*Leader du groupe de travail chargé de la basse vision* : Penny Hartin

##### **2.4.4.1. INITIATIVE N° 1 : Soutenir nos populations cible pour une intégration complète - Groupe de travail chargé de la basse vision**

##### **PLAN D'ACTION**

- Évaluer le taux de participation des personnes malvoyantes dans les structures de l'UMA aux niveaux national, régional et international
- Identifier les barrières à la participation et à l'intégration
- Effectuer des recommandations en vue de l'intégration

**ÉTAT :**

##### **2.4.4.2. INITIATIVE N° 2 : Garantir que les besoins des personnes à basse vision soient inclus dans les interventions de plaidoyer**

##### **PLAN D'ACTION**

- Étudier les opportunités de présenter la perspective de la basse vision dans le cadre des conférences pertinentes
- S'assurer que les outils et les informations fournis aux membres pour le plaidoyer en matière de CRPD et d'ODD tiennent également compte des besoins des personnes à basse vision
- Garantir que les contributions aux agences de l'ONU et autres organes pertinents prennent en considération les besoins et les perspectives des personnes aveugles, et aussi les besoins et les perspectives des personnes malvoyantes
- Apporter une contribution à l'IAPB, à l'ICEVI, à l'OMS, etc. au fil des besoins concernant la perspective des personnes à basse vision

**ÉTAT :**

#### **2.4.4.3. INITIATIVE N° 3 : Identifier et partager des ressources concernant les bonnes pratiques pour les personnes à basse vision**

##### **PLAN D'ACTION**

- Établir une page de ressources consacrées à la basse vision sur le site web de l'UMA
- Identifier et faire le lien avec les ressources déjà disponibles concernant les cursus de formation relatifs à la basse vision, aux services de rééducation et autres outils pertinents de la part de l'IAPB et autres sites web appropriés
- Identifier et partager les bonnes pratiques pour des présentations audiovisuelles et imprimées claires, l'accessibilité aux réunions, et l'accessibilité aux bâtiments et à l'environnement physique
- Développer des cas pratiques et autres outils pour aider à faire disparaître les mythes et perceptions erronées concernant les capacités et les besoins des personnes à basse vision

**ÉTAT :**

## **2.5. Objectif stratégique 5 : Améliorer l'accès aux services de rééducation pour les aveugles et les malvoyants**

*Leader de l'objectif* : Prof. Anil K. Aneja

### **2.5.1. INITIATIVE N° 1 : Définir les questions de rééducation que rencontrent les personnes devenues récemment aveugles, et déterminer dans quelle mesure les personnes aveugles ont accès à une rééducation qui répond à leurs besoins au plan national**

#### **PLAN D'ACTION**

- Inclure des questions spécifiques à poser aux bénéficiaires des services de rééducation dans différents pays dans cette étude, à poursuivre sous l'initiative 2 ci-dessous
- Les organisations de l'UMA doivent être animées à mener des stratégies de suivi pour garantir la réponse à ces questions et fournir d'autres détails concernant chacune d'entre elles
- Recherche documentaire d'informations disponibles à utiliser
- Contacter les organisations engagées dans les études sur la rééducation comme CBM, Sightsavers et Rehabilitation International pour obtenir les données et informations dont elles disposent déjà

#### **ÉTAT :**

### **2.5.2. INITIATIVE N° 2 : Examiner les observations, conclusions et recommandations contenues dans l'étude sur les services de rééducation menée au cours du dernier quadriennat et développer une stratégie pour utiliser cette information et réaliser une recherche supplémentaire pour assurer la validité des conclusions de sorte à les utiliser pour soutenir nos efforts de plaidoyer à tous les niveaux**

#### **PLAN D'ACTION**

- Poursuivre l'étude menée au cours de la période 2013-2016 avec un questionnaire révisé
- Toutes les organisations de l'UMA doivent être animées à répondre par des stratégies de suivi

- Obtenir et utiliser les informations déjà disponibles auprès des organisations similaires comme l'Organisation Mondiale de la Santé, Sight Savers et le CBM
- Rapport d'étude à compléter
- Diffusion des points d'action de plaidoyer pour améliorer l'accès aux services de rééducation

**ÉTAT :**

**2.5.3. INITIATIVE N° 3 : Conjointement au comité chargé du développement, examiner les questions liées à l'approche trans-handicap de la rééducation, qui est de plus en plus utilisée dans certains pays, et les éléments qui peuvent nuire à l'efficacité de la rééducation pour les personnes aveugles et malvoyantes**

**PLAN D'ACTION**

Travailler en étroite collaboration avec le comité chargé du développement, pour préparer un Document de position complet sur la rééducation, tenant compte d'aspects comme la définition de la rééducation et la position de l'UMA à cet égard, diverses approches comportant une référence particulière à l'aspect trans-handicap et un débat consacré aux aptitudes de formation requises pour les responsables de la rééducation

**ÉTAT :**

**2.5.4. INITIATIVE N° 4 : Préparation d'un modèle pour que les membres nationaux de l'UMA normalisent la diffusion des informations concernant les services de rééducation dans leurs pays respectifs**

**PLAN D'ACTION**

- Le comité rédigera un modèle pour les membres nationaux de l'UMA dans lequel les informations relatives aux services de rééducation offerts par eux et les coordonnées de contact puissent être chargées sur leurs sites web respectifs
- Le modèle sera envoyé aux adhérents de l'UMA

- L'amélioration de l'accès aux services de rééducation de la part des aveugles et malvoyants au cours d'une période de deux ans après emploi de ce modèle sera documentée en 2019

**ÉTAT :**

**2.5.5. INITIATIVE N° 5 : Une réunion face à face du comité sera organisée en 2018 ou début 2019**

**PLAN D'ACTION**

- Demander à l'UMA d'organiser une réunion face à face de deux jours du comité de rééducation courant 2018 ou début 2019
- Préparatifs nécessaires pour la réunion

**ÉTAT :**

**2.5.6. INITIATIVE N° 6 : Atelier d'une demi-journée sur la rééducation au cours de l'Assemblée Générale 2020 de l'UMA**

**PLAN D'ACTION**

- Demander à l'UMA d'inclure une session / un atelier d'une demi-journée consacré/e à la rééducation pendant son Assemblée Générale en 2020
- Préparation pour l'atelier en incluant la planification et l'identification des experts, etc.

**ÉTAT :**

**3. PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3 : ACCESSIBILITE**

***Leader de la priorité*** : Ajai Kumar Mittal, Secrétaire Général de l'UMA :

**« Travailler pour un monde de plus en plus accessible aux aveugles et aux malvoyants »**

### **3.1. Objectif stratégique 1 : Améliorer l'accès à l'information pour les aveugles et les malvoyants**

*Leaders de l'objectif* : Maryanne Diamond et Scott LaBarre

#### **3.1.1. INITIATIVE N° 1 : Travailler pour une ratification mondiale du Traité de Marrakech**

##### **PLAN D'ACTION**

- À travers le comité chargé de la coordination régionale, travailler avec les régions pour soutenir la ratification du traité au plan national
  - Organiser des réunions trimestrielles du comité chargé de la coordination régionale pour surveiller et soutenir les pays sur la voie de la ratification
  - Les représentants régionaux placeront sur Dropbox les mises à jour régulières du travail des pays concernant la ratification
  - Fournir à l'OMPI des suggestions pour que les pays organisent des réunions/ateliers avec les parties prenantes sur la ratification et garantir que les membres de l'UMA y soient représentés
  - Les représentants régionaux établiront des liens avec les autres parties prenantes comme les bibliothèques, pour travailler ensemble à la ratification du traité au plan national
  - Achever, promouvoir et faire une utilisation extensive du « Guide pour la mise en œuvre du Traité de Marrakech de l'UMA »
  - Les équipes régionales pourraient suivre une formation consacrée au Guide pour la mise en œuvre du Traité de Marrakech de l'UMA et garantir que cette formation soit partagée et promue au sein des régions, sans oublier son utilisation comme outil de pression/plaidoyer envers les gouvernements, membres de l'UMA et autres organes législatifs au plan national
  
- Constituer le Comité consultatif de Marrakech à l'aide d'experts internationaux pour soutenir la ratification et la mise en place du Traité

- Tenir des réunions trimestrielles du comité pour identifier le travail qu'il pourrait engager et conseiller l'UMA et le comité chargé de la coordination régionale sur les façons de soutenir leur travail
- Préparer une proposition concernant la situation dans certains pays identifiés visant à soutenir le travail de l'UMA en vue de la ratification du traité dans ces pays
- Identifier et travailler de concert sur les façons de tester des méthodes d'échange de livres entre les pays qui ont ratifié le traité. Par exemple, au sein de la région ULAC
- Surveiller et attirer l'attention de l'UMA sur les domaines qui requièrent une attention et sont susceptibles d'empêcher la ratification et la mise en place du Traité. Par exemple, les commentaires faits par les éditeurs et autres parties prenantes qui ne sont pas dans la lignée des dispositions du traité

**ÉTAT :**

### **3.1.2. INITIATIVE N° 2 : Travailler en collaboration avec l'OMPI sur le Consortium des Livres Accessibles (ABC) pour rendre le traité opérationnel**

#### **PLAN D'ACTION**

- Participer en tant que membre actif de l'ABC
  - S'assurer que l'UMA possède un représentant à toutes les réunions du conseil de l'ABC pour s'assurer d'être informée de tout le travail de celui-ci
  - Travailler avec les représentants au conseil de l'ABC qui sont membres internationaux de l'UMA pour garantir que le domaine de la cécité travaille de concert et maximise son influence sur le travail du conseil de l'ABC

**ÉTAT :**

### **3.1.3. INITIATIVE N° 3 : Surveiller les organisations ou les personnes qui engagent des projets pour rendre le traité opérationnel**

## **PLAN D'ACTION**

- Recueillir des informations sur tout travail engagé pour rendre le traité opérationnel. Si besoin est, contacter le membre national ou régional approprié
- Là où un travail est engagé pour rendre le traité opérationnel qui ne reflète pas les dispositions du traité ou qui ne va pas dans les meilleurs intérêts des personnes aveugles et malvoyantes, déterminer les actions appropriées pour attirer l'attention de l'organisation et des membres de l'UMA sur ce point

**ÉTAT :**

### **3.1.4. INITIATIVE N° 4 : Promouvoir l'édition inclusive / accessible**

## **PLAN D'ACTION**

- Travailler avec le Consortium des Livres Accessibles pour supporter son objectif d'édition inclusive
- Travailler avec le Consortium World Wide Web pour promouvoir ses initiatives accessibles, en particulier ses efforts pour encourager l'acceptation mondiale de la toute dernière version d'Epub 3 et ses successeurs
- Travailler avec DAISY et les autres organisations comme BookShare pour promouvoir une édition inclusive / accessible
- Expliquer aux éditeurs et membres le grand avantage que présente l'édition inclusive / accessible
- Travailler avec toutes les parties prenantes pertinentes pour s'assurer que les personnes aveugles du monde puissent avoir accès à des œuvres électroniques et accessibles indépendamment de leur niveau de revenus

**ÉTAT :**

### **3.2. Objectif stratégique 2 : Promouvoir l'accès à la technologie, haute et basse, pour les personnes aveugles et malvoyantes, y compris l'accès complet aux biens de consommation et appareils ménagers**

*Leader de l'objectif* : Sachin Pavithran



### **3.2.1. INITIATIVE N° 1 : Accessibilité aux véhicules autonomes et à conduite automatique**

**(Veillez noter que cette initiative doit être menée en partenariat avec l'initiative 3.3.2 et le groupe de travail chargé de l'Accès à l'environnement)**

#### **PLAN D'ACTION**

Les avancées dans le développement et la production de véhicules fortement autonomes et entièrement autonomes ont été rapides ces dernières années. Alors que les personnes aveugles et malvoyantes pourraient en arriver à se fier fortement de ces véhicules, il est de la plus haute importance que nous soyons inclus dans les toutes premières étapes du processus de politique et de recommandation pour garantir que nous puissions utiliser pleinement ces véhicules lorsqu'ils seront accessibles. Les personnes aveugles et malvoyantes doivent pouvoir jouer un grand rôle dans les pourparlers et les étapes du développement sur ce front

- Engager les parties prenantes de l'industrie automobile qui développent actuellement ces technologies
- Nous tenir au courant des initiatives politiques gouvernementales pour avoir la certitude que l'accessibilité soit incluse parmi les priorités lors du développement des normes et réglementations

**ÉTAT :**

### **3.2.2. INITIATIVE N° 2 : Accessibilité complète du SE Microsoft et autres produits Microsoft, du SE Apple et autres produits Apple, et des plateformes Google**

#### **PLAN D'ACTION**

En dépit des énormes efforts réalisés pour surmonter ses lacunes en termes d'accessibilité, Microsoft a encore beaucoup de travail à faire pour rendre ses produits accessibles, y compris l'accessibilité à Edge, son navigateur web, le client de courrier par défaut, l'accès aux PDF, les apps natives et l'intégration de la

plateforme mobile à bureau. Il reste également du chemin à parcourir pour promouvoir une conception plus utilisable et intuitive au niveau des produits Microsoft pour rendre leur plateforme plus utile et accessible aux lecteurs d'écran.

S'il est vrai qu'Apple et Google ont pris la tête en termes d'accessibilité de leurs produits, il devrait y avoir des conversations constantes et un feedback régulier pour que l'accessibilité reste une priorité.

- Réaliser un suivi des réunions préalables avec Microsoft et des propositions réalisées pour parvenir à un programme de travail plus ferme et des engagements financiers de leur part
- Travailler avec Microsoft pour influencer leur vision et inclure l'accessibilité comme priorité
- Entretenir des conversations avec Apple et Google sur l'accessibilité continue de leurs produits.

**ÉTAT :**

### **3.2.3. INITIATIVE N° 3 : Accès aux biens et services domestiques et de consommation**

#### **PLAN D'ACTION**

Mettre en place un groupe de travail pour étudier les questions liées à l'accès aux biens et aux services de consommation et électroménagers. Les éléments à prendre en considération sont les questions liées aux écrans tactiles et aux menus des appareils électroménagers, les comptoirs de service, l'étiquetage tactile et braille des produits (y compris les produits pharmaceutiques) et l'accès aux dispositifs médicaux (comme les glucomètres).

- Constituer un groupe de travail pour développer un plan d'action avant la fin de l'année 2017
- Établir un lien étroit avec l'Organisation internationale de normalisation (ISO) concernant le développement de normes

**ÉTAT**

### **3.2.4. INITIATIVE N° 4 : Accès à la technologie mobile abordable**

La technologie mobile abordable est devenue un moyen essentiel d'accéder à l'information. Malheureusement, cette technologie n'est pas toujours une option abordable pour beaucoup de gens. Il convient d'insister sur la mise à disposition de la technologie mobile à faible coût et de façon accessible.

#### **PLAN D'ACTION :**

- Explorer les options existantes de la technologie mobile accessible à faible coût
- Contacter les fabricants pour explorer la possibilité de développement d'une version plus abordable de la technologie mobile
- Envisager la possibilité d'encourager les sociétés à offrir des remises sur l'achat de leur technologie

#### **ÉTAT**

### **3.2.5. INITIATIVE N° 5 : Accès aux interfaces d'écran tactile**

Les interfaces d'écran tactile sont devenues plus prévalentes dans tous les aspects de la technologie. Actuellement, il n'y a aucune norme qui assure l'accessibilité de tous les dispositifs et/ou appareils à écran tactile. Cela crée une barrière pour les personnes aveugles ou à basse vision dans la réalisation de tâches essentielles chez elles, sur leur lieu de travail et dans leur communauté.

#### **PLAN D'ACTION :**

- Développement d'un document de position qui pourrait être utilisé pour le plaidoyer en faveur de l'accessibilité à toutes les interfaces d'écran tactile.
- Travailler avec les décideurs politiques pour établir des normes d'accessibilité pour les interfaces d'écran tactile.

#### **ÉTAT**

### **3.3. Objectif stratégique 3 : Promouvoir l'accès total à l'environnement pour les aveugles et les malvoyants, ce qui comprend les déplacements sécuritaires et autonomes et l'accès aux transports**

*Leader de l'objectif* : Martine Abel-Williamson

#### **3.3.1. INITIATIVE N° 1 : Poursuivre nos efforts de plaidoyer pour garantir que nos préoccupations en termes de sécurité à propos des véhicules silencieux soient effectivement prises en considération**

##### **PLAN D'ACTION**

- En mars 2016, on a assisté à l'adoption, par le WP.29 d'une réglementation au titre de l'Accord 58. Cette réglementation exige que certaines classes de véhicules silencieux soient équipées d'un dispositif sonore. La réglementation précise les caractéristiques sonores requises et le niveau acoustique minimum devant être émis. La réglementation autorise mais n'exige pas l'actionnement du dispositif lorsque le véhicule est à l'arrêt mais que le contact est mis, et permet au conducteur d'éteindre le dispositif d'alerte. Cette réglementation s'applique dans environ 50 pays qui sont parties à l'Accord 58.
- Des activités spécifiques devront être entreprises au cours de la période à venir, dont la représentation de l'UMA au sein du groupe de travail informel chargé de développer des recommandations pour affiner la réglementation actuellement en vigueur au titre de l'Accord 58 ; et la représentation de l'UMA au comité qui a été constitué pour développer une Réglementation technique globale

##### **ÉTAT :**

#### **3.3.2. INITIATIVE N° 2 : Surveiller le développement de la technologie automobile sans conducteur en vue de garantir que ces véhicules soient détectables par les piétons et accessibles aux personnes aveugles**

**(Veuillez noter que cette initiative doit être menée en partenariat avec l'initiative 3.2.1 et le groupe de travail de l'UMA chargé de la Technologie)**

## **PLAN D'ACTION**

- Rassembler les lignes directrices actuelles et les initiatives politiques relatives à la sécurité et à l'accessibilité des véhicules sans conducteur
- Étudier les facteurs de réussite des drones
- Engager les parties prenantes de l'industrie automobile qui développent actuellement ces technologies

**ÉTAT :**

### **3.3.3. INITIATIVE N° 3 : Exercer un plaidoyer pour améliorer l'accès au transport en commun - en particulier dans les pays en développement**

## **PLAN D'ACTION**

Il reste à déterminer en collaboration avec les membres du groupe de travail venant des pays en développement

- Réunions par Skype concernant les objectifs des pays en développement : mai 2018
- Apporter une contribution au Forum des Aveugles d'Afrique concernant les exigences requises : novembre 2018
- Diffuser les documents de politique et checklists aux leaders dans les pays en développement : mai 2020

**ÉTAT :**

### **3.3.4. INITIATIVE N° 4 : Développer une stratégie pour identifier et résoudre les questions liées aux déplacements aériens ; cela comprend les aspects tels que voyager avec un chien-guide, l'assistance dans les aéroports et l'accès aux systèmes de divertissement à bord**

## **PLAN D'ACTION**

- Collaborer avec l'UNESCAP et les partenaires d'Incheon Strategy (autres organisations de handicapés dans la région)

- Asie-Pacifique) concernant l'accès aux déplacements, car c'est le principal aspect de la réunion CSO du mois de mars 2017
- Collaborer avec les partenaires internationaux comme MIUSA International eu égard à la documentation existante pour les déplacements avec un chien-guide
  - Mise en place d'iBeacon Tech dans les aéroports internationaux (la mise en place d'iBeacon Tech constituera un avantage pour tous les passagers qui embarquent et débarquent, et en particulier les aveugles et personnes à basse vision, grâce à des revêtements au sol qui serviront aussi bien pour les voyageurs voyants que pour les non-voyants. Cette « technologie intelligente » intégrée pour les voyageurs aveugles et à basse vision peut fournir des indications intérieures et extérieures, gérer les espaces à fort volume de trafic, les temps d'attente aux contrôles de sécurité et douanes, le temps nécessaire pour arriver aux portes d'embarquement, la situation physique des portes d'embarquement et leurs numéros, les lieux où se trouvent des prises de courant, la situation des salles de récupération des bagages, les services de transport, les accès aux salles d'attente ainsi que les alertes pertinentes de la part de l'aéroport comme des compagnies aériennes. L'axe central doit inclure l'accès en plusieurs langues)
    - Identifier les aéroports disposant déjà de cette technologie et évaluer quelle a été sa réussite jusqu'à présent
    - Dresser une stratégie des meilleures façons d'approcher d'autres aéroports dans le monde pour les convaincre d'investir dans la mise en œuvre de cette technologie

**ÉTAT :**

### **3.3.5. INITIATIVE N° 5 : Promouvoir le tourisme accessible**

#### **PLAN D'ACTION**

- Consolider les relations avec les organismes de voyage spécialisés dans les opportunités touristiques pour les clients handicapés

- Développer une relation avec les agences et organisations de description audio à des fins de recensement

**ÉTAT :**

**3.3.6. INITIATIVE N° 6 : Soutenir le développement et l'utilisation des applications mobiles et GPS pour faciliter les déplacements et accès**

**PLAN D'ACTION**

Collaborer comme membre de la communauté Wayfindr (liée aux fournisseurs de services aux aveugles au Royaume-Uni) en ce qui concerne le développement de normes pour les développeurs d'applications mobiles

**ÉTAT :**

**3.3.7. INITIATIVE N° 7 : Soutenir et promouvoir la mise en œuvre d'espaces sans obstacles / de conception universelle par rapport à l'environnement construit, aux systèmes de signalisation, etc. ; et développer des lignes directrices simples par rapport aux normes pour les passages piétons, les trottoirs, etc.**

**PLAN D'ACTION**

- Regrouper des ressources
- Se livrer à une recherche par rapport aux lignes directrices concernant les nouveaux systèmes d'élévation interactifs à écran tactile actuellement en place là où les gens ont besoin d'entrer à un endroit/aller à un étage grâce à une tablette à écran tactile, puis d'être informés visuellement de l'ascenseur à emprunter, et ensuite se déplacer entre plusieurs ascenseurs, etc.
- Formaliser un Protocole d'accord avec l'Institute for Human Centered Design à Boston (États-Unis), qui travaille dans le domaine de l'architecture accessible et la conception universelle

**ÉTAT :**

**3.3.8. INITIATIVE N° 8 : Promotion de la mise en œuvre d'un document de position sur les espaces partagés et poursuite de la surveillance des questions liées à la mise en place d'espaces partagés**

**PLAN D'ACTION**

- Promouvoir une déclaration de position de l'UMA comprenant des lignes directrices concernant les espaces partagés lors du congrès Vision 2017 de juin 2017
- Recueillir des informations comprenant des recommandations d'autres pays concernant leur mise en œuvre des renseignements fournis par l'UMA

**ÉTAT :**

**4. PRIORITE STRATEGIQUE 4 : PARTAGE DE L'INFORMATION ET COOPERATION**

***Leader de la priorité*** : Martine Abel-Williamson, Trésorière de l'UMA

**« Soutenir et améliorer les efforts en termes de plaidoyer, de représentation et de renforcement des capacités à travers la sensibilisation et le soutien à nos campagnes et initiatives, la fourniture des informations et des ressources sur les questions importantes pour les aveugles et les malvoyants et la collaboration mutuelle effective. »**

**4.1. Objectif stratégique 1 : Développer et mettre à disposition une vaste gamme de ressources destinées à nos membres et au grand public à travers de multiples canaux de communication**

***Leader de l'objectif*** : Fernando Riaño



#### **4.1.1. INITIATIVE N° 1 : Développer un cadre de communications pour articuler ce que nous voulons communiquer et comment y parvenir au mieux**

##### **PLAN D'ACTION**

Le comité de l'UMA chargé des communications vise à soutenir l'organisation dans la poursuite de ses objectifs globaux comme décrit dans le plan stratégique 2017-2020, en fournissant les outils de communication appropriés pour le travail des organes de gouvernance et du secrétariat.

Le comité chargé des communications doit mettre à jour et améliorer nos communications globales eu égard aux priorités suivantes

- Communication interne avec les membres
- Communication externe avec d'autres parties prenantes et l'ensemble de la communauté
- Relations avec les médias
- Relations avec et positionnement envers les groupes d'intérêt

Au cours de ce mandat, une attention particulière sera accordée aux réseaux sociaux de sorte à accroître notre présence, notre influence et améliorer les contacts avec d'autres groupes d'intérêt

La stratégie de communication doit servir à améliorer et à rendre plus visible notre positionnement institutionnel et elle devrait apporter une valeur ajoutée à notre travail au plan régional et global

Elle doit constituer un instrument clair de consolidation de nos alliances avec d'autres parties prenantes mondiales, publiques et privées

Nous avons besoin d'assurer un message global ayant un impact local. Penser globalement et agir localement

##### **Activités à engager**

- Identifier les principes qui guideront la stratégie de communication de l'UMA

- Identifier les canaux de communication
- Inclure les grandes campagnes comme instruments de communication mobilisateurs en interne et en externe
- Convenir du public potentiel des initiatives de communication
- Souligner les dates et les liens avec les principaux événements généraux et consacrés au handicap de sorte à promouvoir les objectifs des grandes campagnes (Traité de Marrakech, conclusions de la CRPD pour les aveugles et malvoyants, enfreintes aux droits de l'homme, évaluation du handicap, etc.)

## **ÉTAT :**

### **4.1.2. INITIATIVE N° 2 : Mettre à jour et améliorer le site web de l'UMA, et notamment améliorer la fonction de recherche**

#### **PLAN D'ACTION**

Le site web est la plateforme centrale de toutes les informations externes que publie l'UMA. Le secrétariat de l'UMA possède la responsabilité éditoriale du site web. Le site web s'adresse aux membres de l'UMA, aux missions de l'ONU, aux entités de l'ONU, aux ONG, aux organisations de personnes handicapées, aux NHRI, aux donateurs, aux médias et au grand public.

Mettre à jour et améliorer le site web de l'UMA (comme actuellement) est essentiel pour faire le lien avec des contenus de qualité et générer du trafic vers le site, sans oublier les versions en trois langues qui sont un must pour une interaction globale.

Création de pages de renvoi : lors des publications, il est fortement recommandé de rediriger le trafic des réseaux sociaux vers une page de renvoi spécifique. Le nombre de pages de renvoi peut être déterminé par la stratégie de communication de l'UMA, chacune ayant un objectif spécifique, puis un message des réseaux sociaux peut être créé pour accompagner chacune de ces pages.

#### **Activités à engager**

- Surveiller la maintenance du site web
- Définir la visibilité des priorités politiques sur le site web
- Améliorer le site web par la création de pages de renvoi
- Mettre à jour et améliorer le contenu du site web pour un meilleur alignement sur les priorités de l'UMA (ODD, CRPD, etc.)
- Connecter le site web au trafic des réseaux sociaux
- Améliorer la fonction de recherche

## **ÉTAT :**

### **4.1.3. INITIATIVE N° 3 : Mise à jour et développement des déclarations de position de l'UMA et des ressources et développement d'une stratégie pour promouvoir nos ressources et nos outils avec les membres, de sorte qu'ils sachent quels éléments sont à leur disposition et comment les utiliser**

#### **PLAN D'ACTION**

Le comité chargé des communications doit planifier une diffusion la plus vaste possible des déclarations de politique et ressources produites par les différents organes de gouvernance et groupes d'expertise de l'UMA. Il pourrait aussi améliorer ces documents et les porter à la consultation d'une plus vaste communauté de personnes aveugles et malvoyantes

#### **Activités à engager**

- Révision des ressources externes et déclarations de communication
- Identifier les besoins de mise à jour des déclarations de position existantes, et en faire part aux organes de gouvernance de l'UMA de sorte à pouvoir prendre une décision. Ce processus peut prendre place lors de l'élaboration du guide de ressources prévu dans l'initiative précédente
- Garantir que les articles des ressources aillent aussi dans le droit-fil d'une politique de totale transparence pour les publications de l'UMA
- Produire un guide de ressources du site web de l'UMA pour les membres

## **ÉTAT :**

### **4.1.4. INITIATIVE N° 4 : Employer les réseaux sociaux pour atteindre de plus vastes publics et élargir notre message**

#### **PLAN D'ACTION**

Les outils de communication sociale sont utilisés pour relayer les annonces officielles de l'UMA et de ses membres, donner des informations sur les activités de l'UMA et autres pertinentes par rapport aux droits, projets, activités de plaidoyer, etc. Cette communication sera menée pour le compte de l'UMA par le secrétariat.

#### **Activités à engager**

- Passer en revue la présence de l'UMA dans les réseaux sociaux et programmes y afférents
- Assurer une communication en douceur dans les réseaux sociaux à l'aide de partenaires clé pour les actions de l'UMA
- Produire des kits d'outils pour les réseaux sociaux en vue d'aider au développement des capacités de nos membres dans ce domaine

## **ÉTAT :**

### **4.1.5. INITIATIVE N° 5 : Développer des stratégies pour utiliser les outils de communication comme influenceurs, pour soutenir nos autres priorités**

#### **PLAN D'ACTION**

Le comité chargé des communications identifie les actions suivantes, visant à améliorer les outils de communication de l'UMA comme moyen d'influencer la communauté du handicap et les décideurs politiques :

- Créer un sens de communauté pour les personnes aveugles et malvoyantes (avec une priorité pour la jeunesse)
- Répondre en dénonçant les enfreintes graves aux droits de l'homme dans notre communauté

- S'assurer que dans nos activités de plaidoyer, nous nous engageons et partageons des contenus avec les autres
- Étudier la façon de nous mettre en lien avec d'autres mouvements et avec la jeunesse comme nouveau canal d'engagement politique
- Utiliser nos outils de communication pour offrir une valeur ajoutée supplémentaire à nos partenaires externes

**ÉTAT :**

**4.1.6. INITIATIVE N° 6 : Développement d'outils simples, dans un langage facilement traductible dans la mesure du possible**

**PLAN D'ACTION**

Les priorités politiques de l'organisation doivent être fixées selon un format clair pour ceux qui ne sont pas habitués à travailler avec des organisations internationales et pour ceux qui ne sont pas familiarisés avec le mouvement des aveugles et malvoyants.

**Activités à engager**

- L'UMA doit continuer à publier son Bulletin électronique, sous la surveillance du comité chargé des communications. L'étude du Bulletin électronique doit être analysée de sorte à améliorer certains des contenus reçus
- La publication régulière de communiqués de presse doit se poursuivre pour devenir un instrument important d'expression des avis de notre mouvement à toutes les parties prenantes, et contenant des informations très faciles à comprendre et des priorités claires. Il s'agit de faire le lien avec les grandes campagnes comme le Traité de Marrakech et autres grands événements comme les réunions du Comité de la CRPD, la Journée internationale du handicap, etc.
- Cette initiative doit viser à la création d'une série d'infographies accessibles et faciles à lire, en vue d'une diffusion vaste

**ÉTAT :**

**4.1.7. INITIATIVE N° 7 : Promouvoir une boucle de feedback concernant les communications avec les membres de sorte que les communications aillent dans les deux sens ; que nous recevions un feedback sur les outils, etc.**

**PLAN D'ACTION**

La stratégie de communication exige un mécanisme de feedback pour éviter une communication qui n'irait que dans un sens. Pour ce faire, nous devons créer le mécanisme pour nous assurer que les besoins des membres de l'UMA sont aussi pris en considération à travers une communication interne efficace. La stratégie de communication globale de l'UMA doit soutenir les priorités nationales et les campagnes des membres.

**Activités à engager**

- Créer une adresse e-mail visible à communiquer aux membres de l'UMA pour qu'ils puissent nous faire part de leurs besoins de communication (soutien aux campagnes, participation aux processus de la CRPD, enfreintes aux droits, publications, etc.)
- Création d'une section de nouvelles des membres qui rendra visibles leurs besoins de communication
- Les consultations aux membres seront également publiées sur le site web et à travers d'autres outils sur les réseaux sociaux, pour obtenir aussi des contributions individuelles qui viendront enrichir la production de déclarations de politique

**ÉTAT :**

**4.1.8. INITIATIVE N° 8 : Possibilité d'utiliser un Wiki**

**PLAN D'ACTION**

Le comité envisagera une première analyse des avantages et implications de produire un Wiki

**ÉTAT :**

**4.2. Objectif stratégique 2 : Développer et consolider les partenariats et coopérations au plan international**

*Leader de l'objectif* : Arnt Holte

#### **4.2.1. INITIATIVE N° 1 : Encourager et améliorer les partenariats et les coopérations existants**

##### **PLAN D'ACTION**

- Continuer à prendre une part active comme membre de Vision Alliance
- Rester un membre actif du comité exécutif de l'ICEVI et promouvoir et soutenir l'initiative EFAVI
- Participer activement au conseil de l'IAPB et jouer un rôle actif dans la stratégie de prévention de la cécité
- Travailler avec l'IBSA pour garantir que le protocole d'accord signé entre l'IBSA et l'UMA en 2010 soit promulgué
- Travailler en étroite collaboration avec des partenaires pour examiner les opportunités d'avenir pour le programme IDP.
- Continuer à participer en tant que membre actif de l'IDA, comme membre de l'organe de gouvernance et à travers notre travail de plaidoyer concernant la CRPD et les ODD

##### **ÉTAT :**

#### **4.2.2. INITIATIVE N° 2 : Surveiller, notamment, les relations avec l'IDA et Vision Alliance**

##### **PLAN D'ACTION**

- Se réunir avec Vision Alliance pour examiner les domaines d'intérêt mutuels et décider de la façon de faire avancer l'alliance
- Surveiller les relations avec l'IDA, en particulier l'élargissement de l'organisation ; modifier le rôle du Conseil ; développer de grands projets et voir comment l'UMA peut interagir au mieux dans ce nouveau contexte

##### **ÉTAT :**

#### **4.2.3. INITIATIVE N° 3 : Rechercher des opportunités pour améliorer l'engagement avec certaines des organisations liées à la cécité avec lesquelles nous**

**collaborons, en particulier celles qui ne font pas partie de Vision Alliance, comme l'IBSA et l'IGDF**

**PLAN D'ACTION**

- Examiner les domaines de collaboration potentielle avec l'IBSA et l'IGDF
- Aborder les opportunités de promouvoir une vie active avec l'IBSA
- Développer une stratégie d'activité physique et sportive pour promouvoir des styles de vie actifs en coopération avec l'IBSA
- Engager l'IGDF dans le groupe de travail chargé de l'accès à l'environnement

**ÉTAT :**

**4.2.4. INITIATIVE N° 4 : Identifier de nouveaux partenariats et développer des plans de collaboration avec eux**

**PLAN D'ACTION**

- Travailler avec tous les domaines de priorités stratégiques et décider où les partenariats stratégiques vont améliorer le travail de l'UMA
- Développer une relation de collaboration avec l'International Federation of Aging

**ÉTAT :**

**4.3. Objectif stratégique 3 : Promouvoir et faire avancer l'usage du braille grâce au travail du Conseil Mondial du Braille**

*Leader de l'objectif* : Kevin Carey

**4.3.1. INITIATIVE N° 1 : Promouvoir le braille dynamique bon marché**

**PLAN D'ACTION**



- Soutenir les essais sur le terrain dans le cadre du projet de l'ICEVI Visionary Learning
- Travailler avec les membres internationaux de l'UMA/ICEVI pour trouver des ressources
- Encourager la concurrence dans le secteur de la technologie accessible
- Travailler avec le comité de l'UMA chargé de la technologie pour obtenir le soutien de compagnies internationales chargées de la technologie

**ÉTAT :**

**4.3.2. INITIATIVE N° 2 : Là où cela est pratique, convertir les publications imprimées en braille en braille dynamique**

**PLAN D'ACTION**

- Produire un document sur l'économie et la démographie de l'accès au braille pour adoption lors d'une réunion du CMB. Le document comprendra une déclaration qui établira clairement que le braille dynamique ne va pas entièrement remplacer le braille sur support papier ; mais il ne s'agit pas non plus de laisser le besoin spécialisé du braille sur papier être une excuse pour maintenir le statu quo.
- Promouvoir la politique du CMB relative au braille auprès de toutes les organisations membres de l'UMA/ICEVI

**ÉTAT :**

**4.3.3. INITIATIVE N° 3 : Distribuer Dolphin EasyConverter Express**

**PLAN D'ACTION**

- Promouvoir Easy Reader Express à travers les canaux de l'UMA/ICEVI
- Compléter l'option de téléchargement par une distribution sur « pen drive »

**ÉTAT :**

#### **4.3.4. INITIATIVE N° 4 : Réunion du Conseil Mondial du Braille**

##### **PLAN D'ACTION**

- Tenir une réunion du Conseil

**ÉTAT :**

#### **4.3.5. INITIATIVE N° 5 : Constituer un organe musical en braille d'envergure internationale**

##### **PLAN D'ACTION**

- Tenir des discussions avec les membres produisant de la musique en braille (y compris les représentants du Conseil International sur le Comité de la musique en braille anglais)
- Convenir d'une réunion des membres produisant de la musique en braille (y compris les représentants du Conseil International sur le Comité de la musique en braille anglais)
- Effectuer des déclarations au secteur international de la musique

**ÉTAT :**

#### **4.3.6. INITIATIVE N° 6 : Assumer la responsabilité de la Fondation Mondiale du Braille suite au transfert des actifs du CMB à l'UMA**

##### **PLAN D'ACTION**

- Examiner les programmes actuellement gérés par le CMB et mettre en place les mécanismes opportuns pour la poursuite des opérations
- Développer des initiatives qui viendront sous-tendre les objectifs et l'héritage de la Fondation Mondiale du Braille pour la promotion de l'alphabétisation en braille

**ÉTAT :**

## **5. PRIORITE HABILITANTE : EFFICACITE ORGANISATIONNELLE**

***Leader de la priorité*** : Dr. Fredric Schroeder, Président de l'UMA

**« Garantir la pertinence, l'effectivité, l'efficacité et la durabilité de l'UMA. »**

### **5.1. Objectif stratégique 1 : En coopération avec les Unions Régionales, aider les membres de l'UMA à optimiser leur représentation des aveugles et des malvoyants.**

***Leader de l'objectif*** : Ajai Kumar Mittal

#### **5.1.1. INITIATIVE N° 1 : Développer et mettre en place des stratégies pour travailler avec les membres qui éprouvent des difficultés à remplir les conditions d'adhésion à l'UMA**

##### **PLAN D'ACTION**

- Approcher les Présidents régionaux et les membres du bureau pour effectuer un suivi des membres qui n'ont pas réglé leurs cotisations lors des périodes passées
- Mettre le doigt sur les difficultés qui les empêchent de s'impliquer et les aider à développer des stratégies/mesures pour résoudre ces difficultés, ce qui peut comprendre une exonération de cotisations, conjointement avec le comité chargé des cotisations d'adhésion
- Si cela est approprié, étudier les possibilités d'adhésion partagée ou le recrutement de nouvelles organisations membres pour garantir que les personnes aveugles et malvoyantes dans le pays concerné soient dûment représentées
- Identifier les ressources supplémentaires pour soutenir les membres, par exemple de petits projets avec les membres/membres du bureau comme mentors ou consultants
- Développer des lignes directrices et stratégies d'adhésion partagée

- Identifier les pays qui ont besoin ou qui disposent de ces ressources potentielles
- Impliquer les régions dans l'ensemble du processus

**ÉTAT :**

**5.1.2. INITIATIVE N° 2 : Surveiller le processus de demande d'adhésion pour garantir que les candidatures soient traitées correctement dans les délais prévus**

**PLAN D'ACTION**

- Préciser le processus/la séquence de demande d'adhésion, comme requis, en réponse aux demandes
- Disposer de mécanismes de suivi / connexion pour surveiller le processus
- Procéder au suivi avec les présidents régionaux concernant les demandes de candidature
- Identifier les candidatures rejetées dans les délais prescrits
- Effectuer des recommandations appropriées pour résoudre tout problème susceptible de survenir en lien avec le processus

**ÉTAT :**

**5.1.3. INITIATIVE N° 3 : Développer une stratégie pour identifier les membres potentiels dans les pays qui ne sont actuellement pas membres de l'UMA**

**PLAN D'ACTION**

- Identifier les pays qui ne sont actuellement pas membres
- Travailler avec les Présidents régionaux pour le développement d'une stratégie
- Approcher les Présidents régionaux pour évaluer la situation des pays par rapport aux actuelles organisations de et pour les aveugles et leur degré d'intérêt envers l'UMA
- S'il n'y a aucun membre dans un pays donné, engager les étapes pour les enrôler ; et engager des partenaires internationaux pour nous y aider

- En cas d'intérêt manifesté, aider le nouveau membre potentiel avec la procédure de candidature

**ÉTAT :**

**5.1.4. INITIATIVE N° 4 : Travailler avec des membres spéciaux et membres groupés pour les aider à devenir membres nationaux à part entière**

**PLAN D'ACTION**

- Identifier les membres spéciaux et les membres groupés sur la base des connexions d'adhésion disponibles avec l'UMA
- Contacter les Présidents régionaux concernés
- Établir un lien à travers les Présidents régionaux avec les membres spéciaux et membres groupés existants pour évaluer leur niveau de motivation à devenir membres nationaux à part entière
- Isoler les facteurs qui peuvent empêcher les membres spéciaux/groupés de demander à devenir membres à part entière
- Engager une action de correction, le cas échéant, en référence aux membres spéciaux, en particulier conformément aux dispositions de la constitution de l'UMA

**ÉTAT :**

**5.1.5. INITIATIVE N° 5 : Entretenir des communications régulières avec les membres de l'UMA**

**PLAN D'ACTION**

- Partager des informations continues concernant la valeur de l'adhésion, simples, faciles à lire et à comprendre
- S'axer, à travers notre Bulletin électronique trimestriel, sur nos priorités et notre travail, sans oublier les success stories
- Promouvoir et diffuser le travail de plaidoyer et relatif aux droits de l'homme
- Informer les membres des nouvelles ressources disponibles sur le site web

- Utiliser les réseaux sociaux (Twitter et Facebook) pour diffuser des informations
- Travailler en étroite collaboration avec le comité de l'UMA chargé des communications

**ÉTAT :**

## **5.2. Objectif stratégique 2 : Superviser les ressources financières de l'UMA**

*Leader de l'objectif* : Martine Abel-Williamson

### **5.2.1. INITIATIVE N° 1 : Interprétation et révision des documents financiers**

#### **PLAN D'ACTION**

- Interprétation et révision des états financiers trimestriels
- Réviser et préparer une recommandation pour approbation des états audités à la fin de l'exercice
- Donner une analyse appropriée du point de vue de la gouvernance et expliquer tous les rapports financiers pour faciliter la révision et la discussion par les membres du bureau

**ÉTAT :**

### **5.2.2. INITIATIVE N° 2 : Gérer la collecte des cotisations d'adhésion et en réviser la procédure**

#### **PLAN D'ACTION**

- Collecte des cotisations d'adhésion annuelles conformément au calendrier prévu
- Recevoir et évaluer les demandes d'exonération de cotisations d'adhésion
- Réviser l'état des subventions approuvées lors du dernier quadriennat pour évaluer leur validité continue
- Consolider le rôle du comité chargé des cotisations d'adhésion de sorte qu'il ait la mission de surveiller et suivre la collecte des cotisations de la part des membres qui n'ont pas réglé

- Organiser et coordonner les réunions du comité chargé des cotisations d'adhésion
  - Faire des efforts spéciaux pour mettre en place des décisions prises lors de la réunion des Membres du Bureau à Baltimore en novembre 2016 concernant le règlement des cotisations dues de la part de membres défaillants tout au long du quadriennat précédent, avec l'aide des Présidents régionaux et les membres du bureau concernés
  - Les membres qui éprouvent de grosses difficultés à régler leurs cotisations d'adhésion doivent être aidés conformément à ce que prévoient les lignes directrices
  - Des rappels sont envoyés régulièrement aux membres défaillants au cours du quadriennat présent

**ÉTAT :**

### **5.2.3. INITIATIVE N° 3 : Révision et développement de procédures et politiques financières**

#### **PLAN D'ACTION**

- Réviser les procédures et politiques financières existantes, lorsque requis
- Les mettre à jour en fonction des exigences et les présenter aux membres du bureau pour approbation
- Identifier les exigences pour les nouvelles procédures et politiques financières, si nécessaire, et convenir de leur développement et approbation
- Identifier les politiques et procédures devant être traduites et chargées sur le site web de l'UMA

**ÉTAT :**

### **5.2.4. INITIATIVE N° 4 : Surveiller la santé financière de l'UMA**

#### **PLAN D'ACTION**

- Fixer des réunions régulières du Comité chargé des finances pour passer en revue les déclarations financières et la conformité au budget

- Sur la base de ce passage en revue, identifier les questions relatives à la conformité du budget et les actions de correction recommandées, lorsque nécessaire, aux membres du bureau
- Assurer que les actifs non soumis à des restrictions soient maintenus au niveau approuvé de 100 000 \$ ou au-delà
- Faire la liaison avec le groupe de travail chargé de la génération des ressources pour assurer la mise en place et l'application d'une stratégie de génération des ressources et générer des ressources supplémentaires pour soutenir le travail de l'UMA
- Collaborer avec le groupe de travail chargé de la génération des ressources pour améliorer la communication avec les membres platine, diamant et or, en termes d'évaluation, de reconnaissance et de planification pour un engagement et une implication continus

**ÉTAT :**

### **5.3. Objectif stratégique 3 : Développement et mise en place de stratégies visant à générer des ressources pour soutenir le travail de l'UMA**

*Leader de l'objectif* : Fernando Riaño

#### **5.3.1. INITIATIVE N° 1 : Coordination avec les donateurs existants (y compris les membres platine, diamant et or) - CORE FUNDING**

##### **PLAN D'ACTION**

- Réunion annuelle des membres platine/diamant/or de l'UMA
- Un événement de visibilité avec les principaux donateurs (par exemple, un événement parallèle à la COSP)
- Contribution en nature (avec l'aide du personnel) au secrétariat de l'UMA
- Recherche de nouveaux membres de l'UMA potentiels (p/d/o)

**ÉTAT :**



### **5.3.2. INITIATIVE N° 2 : Tirer parti d'autres initiatives de financement avec les parties prenantes dans le domaine du handicap. FINANCEMENT DE PROJET**

#### **PLAN D'ACTION**

- Garantir la participation de l'UMA (et des membres) aux opportunités de financement venant du programme de l'IDA, du DFID et de Bridge
- Améliorer les contacts avec les principaux donateurs ODA (UE, OCDE, RU, etc.)

#### **ÉTAT :**

### **5.3.3. INITIATIVE N° 3 : Garantir les synergies entre les développements de politiques et financement pour les personnes aveugles et malvoyantes - FINANCEMENT DE PROJET**

#### **PLAN D'ACTION**

- Développement d'un programme pour la mise en œuvre du Traité de Marrakech - Coopération avec l'OMPI et les autres parties prenantes
- Programme pour la participation des organisations de personnes aveugles et malvoyantes au reporting de la CRPD de l'ONU
- Programme DRR pour les personnes aveugles et malvoyantes
- Adapter l'évaluation du handicap aux personnes aveugles et malvoyantes

#### **ÉTAT :**

### **5.3.4. INITIATIVE N° 4 : ENGAGEMENT AUPRÈS DU SECTEUR PRIVÉ – FINANCEMENT DE BASE ET FINANCEMENT DE PROJET**

#### **PLAN D'ACTION**

- Développer une note conceptuelle sur la façon d'approcher des bailleurs de fonds privés et comment adapter les priorités de

- l'UMA aux politiques CSR (y compris le code de conduite pour les accords avec le secteur privé)
- Cartographier l'exercice des parties prenantes intéressées potentielles
  - Établissement de contacts et accords potentiels

**ÉTAT :**

#### **5.4. Objectif stratégique 4 : Engager une révision de la structure des cotisations d'adhésion à l'UMA (Résolution 2016-2)**

*Leader de l'objectif* : Martine Abel-Williamson

##### **5.4.1. INITIATIVE N° 1 : Mettre sur pied un groupe de travail pour engager le passage en revue de l'actuelle structure des cotisations**

###### **PLAN D'ACTION**

- Un groupe de travail a été constitué suite à la réunion de planification des membres du bureau en novembre 2016, à Baltimore, aux USA
- Fixer des réunions face à face et par téléconférence du groupe de travail lorsque nécessaire, avec l'aide du bureau de l'UMA
- Cerner et diffuser à l'avance les points de débat pour ces réunions
- Engager des actions de suivi sur les conclusions atteintes lors de ces réunions

**ÉTAT :**

##### **5.4.2. INITIATIVE N° 2 : Le groupe de travail doit examiner l'actuelle structure des cotisations d'adhésion, ses avantages et ses limites, et développer des recommandations pour apporter les modifications qui répondront aux inquiétudes des membres tout en assurant le maintien des actuelles cotisations d'adhésion dans l'ensemble**

## **PLAN D'ACTION**

- Aborder et voir comment faire avancer l'initiative lors de la première réunion du groupe de travail
- Mettre sur pied une procédure pour savoir quelle est la position, par rapport à la structure des cotisations d'adhésion, d'autres organisations internationales de personnes handicapées (IDPO) (par exemple les adhésions à l'IDA) à titre de comparaison (voir la série 6 de l'analyse jointe à la résolution de référence)
- Travailler en étroite collaboration avec le comité chargé des exonérations des cotisations d'adhésion, le cas échéant

## **ÉTAT :**

### **5.4.3. INITIATIVE N° 3 : Identifier toute question résultant de recommandations susceptibles d'exiger des changements constitutionnels**

## **PLAN D'ACTION**

- Il dépend des conclusions de l'initiative 2

## **ÉTAT :**

### **5.4.4. INITIATIVE N° 4 : Développer un plan de communications lié à tous les changements recommandés**

## **PLAN D'ACTION**

- Lors de l'étape 1, développer un rapport préliminaire contenant des recommandations à aborder lors de la réunion des Membres du Bureau en novembre 2017
- Lors de l'étape 2, préciser celles qui devront attirer l'attention de la réunion des membres exécutifs de l'UMA en mai 2018

## **ÉTAT :**

### **5.4.5. INITIATIVE N° 5 : Rapport et recommandations à préparer pour la réunion de l'Exécutif en mai 2018**

## **PLAN D'ACTION**

- Travailler avec le comité constitutionnel à la préparation

**ÉTAT :**

### **5.5. Objectif stratégique 5 : Surveiller et évaluer l'efficacité des opérations de l'UMA afin de soutenir son travail**

*Leader de l'objectif* : Fred Schroeder

#### **5.5.1. INITIATIVE N° 1 : Programmer et mettre en place la 10<sup>ème</sup> Assemblée Générale qui aura lieu en 2020**

## **PLAN D'ACTION**

- Commencer à passer en revue l'organisation d'une Assemblée conjointe avec l'ICEVI et prendre une décision concernant la tenue de l'événement 2020 conjointement ou en solitaire
- S'il est décidé de continuer à travailler avec l'ICEVI, alors il faudra mettre à jour la procédure d'appel d'offres et développer un accord pour le partage des tâches, responsabilités et coûts
- En fonction de la décision prise concernant la stratégie à suivre :
  - Développer le processus d'appel d'offres pour l'Assemblée
  - Déterminer les éléments d'ensemble du programme pour l'Assemblée de l'UMA et des sessions conjointes avec l'ICEVI
  - Établir une procédure d'évaluation des intérêts manifestés et préparer tous les matériels pour que l'exécutif puisse prendre une décision lors de sa réunion de 2018
  - Superviser l'établissement des comités nécessaires pour travailler avec le pays hôte à l'organisation de l'assemblée et surveiller leur progression
  - Préparer l'Assemblée

**ÉTAT :**

### **5.5.2. INITIATIVE N° 2 : Gestion du personnel de l'UMA et des opérations de son bureau**

#### **PLAN D'ACTION**

- Révision annuelle de la Directrice
- Liaison avec le CNIB, propriétaire et à qui l'UMA achète les services techniques
- Fournir un soutien continu à la Directrice et au reste du personnel qui travaille au bureau de l'UMA et à tout autre endroit, au fil des besoins
- Superviser la préparation et la direction de toutes les réunions de l'exécutif et des membres du bureau de l'UMA

#### **ÉTAT :**

### **5.5.3. INITIATIVE N° 3 : Gérer et surveiller le processus de planification stratégique**

#### **PLAN D'ACTION**

- Communiquer régulièrement avec les membres du bureau qui ont des responsabilités de portefeuille pour chaque domaine de priorité stratégique de sorte à garantir qu'il y ait des progrès. Là où ce n'est pas le cas, travailler avec les leaders des priorités pour corriger cet aspect des choses
- Superviser la nomination et le feedback des représentants de l'UMA aux divers comités et groupes de travail
- Contrôler les progrès à travers chaque réunion des Membres du Bureau en fournissant des rapports d'avancement régulier et en réalisant les ajustements/prenant les actions de correction requis/e/s
- Faire part de la progression du plan stratégique aux membres par des mises à jour régulières dans le Bulletin électronique de l'UMA et la rédaction de rapports annuels
- Développement d'initiatives qui reflètent l'engagement des régions dans la mise en œuvre du plan stratégique
- Les régions développeront leurs plans de travail de sorte à tenir compte des priorités exposées dans le plan stratégique de l'UMA

**ÉTAT :**

**5.5.4. INITIATIVE N° 4 : Révision et développement des politiques et procédures pour un fonctionnement effectif**

**PLAN D'ACTION**

- Garantir que les politiques, procédures et lignes directrices internes de l'UMA soient révisées régulièrement pour déterminer leur pertinence, leur adéquation et qu'elles soient à jour
- Garantir que les politiques pertinentes pour un fonctionnement effectif des structures de gouvernance de l'UMA soient régulièrement passées en revue avec les membres du bureau ou autres organes directeurs. Comme exemples de ces politiques, on trouve la politique déontologique et relative aux conflits d'intérêts
- Passer en revue les politiques / procédures / lignes directrices comme requis pour assurer leur pertinence continue et leur adéquation
- Identifier les domaines où des politiques / procédures / lignes directrices sont nécessaires et les assigner en vue de combler ces lacunes
- Lorsque les éléments de rédaction sont finalisés et approuvés, s'assurer qu'ils soient traduits et les rendre facilement accessibles aux membres

**ÉTAT :**

**5.6. Objectif stratégique 6 : Développer et mettre en place un programme de leadership pour les futurs leaders de l'UMA**

*Leader de l'objectif* : Diane Bergeron

**5.6.1. INITIATIVE N° 1 : Développer des opportunités de formation pour les futurs leaders, y compris des liens avec les universités, les programmes à distance, un atelier face à face pendant le quadriennat**

## **PLAN D'ACTION**

- Étudier les opportunités de partenariat avec les universités et les programmes à distance pour fournir des supports de formation aux membres de l'UMA
- Développer un atelier face à face qui aura lieu lors du Comité de l'Exécutif ou de la rencontre quadriennale des leaders de l'UMA et dont ils présenteront les conclusions dans leurs propres régions aux leaders émergents
- Développer un kit d'outils que les membres de l'UMA pourront utiliser dans leurs régions pour promouvoir le développement du leadership
- Développer un plan de succession

## **ÉTAT :**

### **5.6.2. INITIATIVE N° 2 : Assurer le lien avec les comités chargés de la jeunesse et des femmes pour garantir leur inclusion dans toutes les initiatives de développement du leadership**

## **PLAN D'ACTION**

Travailler avec le comité de l'UMA chargé des femmes pour assurer que la perspective de la jeunesse soit représentée parmi des adhérents communs

## **ÉTAT :**

### **5.7. Objectif stratégique 7 : Recruter un nouveau Directeur suite au départ de l'actuelle Directrice à la mi-2018**

Leader de l'objectif : Fred Schroeder

#### **5.7.1. INITIATIVE N° 1 : Établir une procédure de recrutement pour engager un nouveau Directeur**

## **PLAN D'ACTION**

- Constituer le comité de recherche d'un Directeur
- Passer en revue et réviser (le cas échéant) les exigences et la description du poste de Directeur

- Articuler les exigences et attributs demandés aux candidats
- Mener une recherche au plan international
- Mettre en place le processus d'entretien et de passage en revue des candidatures

**ÉTAT :**

### **5.7.2. INITIATIVE N° 2 : Engager et former le nouveau Directeur**

#### **PLAN D'ACTION**

- Négocier une offre pour le nouveau Directeur
- Aider aux arrangements de la transition comme requis en fonction des besoins
- Établir un modeste comité de transition (4 personnes maximum) pour aider à la transition du nouveau Directeur et l'aider à prendre ses fonctions
- Développer un plan de transition de la Directrice actuelle au nouveau Directeur
- Développer le programme de présentation du nouveau Directeur

**ÉTAT :**

### **5.7.3. INITIATIVE N° 3 : Établir un processus de soutien et surveillance pour faciliter l'arrivée en douceur du nouveau Directeur**

#### **PLAN D'ACTION**

- Créer un mécanisme qui viendra fournir un soutien continu et servira de mentoring au nouveau Directeur
- Développer un processus de surveillance formel pour contrôler les progrès, isoler les problèmes au plus tôt (révision de la performance officielle tous les 3 et 6 mois, puis révision semi-annuelle ou annuelle selon les besoins)
- Isoler les opportunités de développement professionnel

**ÉTAT :**